

Le Maroc d'abord

Une nouvelle alternance avec des perspectives sociales et démocratiques

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 9404

Mercredi 1^{er} Septembre 2021

Les 12-17 ans retroussent la manche



*Affluence
remarquée vers les
lycées transformés
en vaccinodromes*

Ph : Ahmed Laaraki

Page 4

Les liaisons dangereuses
entre Alger et Téhéran
trahies par l'ambassadeur
de l'Iran en Algérie

Page 3

Baisse des prix dans les
industries alimentaires



Page 10

*Friture sur la ligne entre
Halilhodzic et Ziyech ?*

Assez pour que le Bosnien se mette
à dos les sponsors de l'EN



Page 31

Votez USFP... Votez la Rose

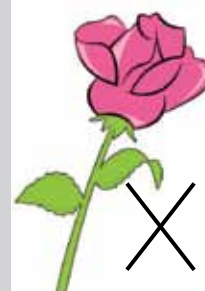
Programme électoral
Volet social

La protection sociale

&

L'habitat

Pages 14-15-16-17-18



Omar Hilale : *L'autodétermination est un principe onusien et universel*

Actualité

U sant de son second droit de réponse à des propos fallacieux du représentant de l'Algérie, Soufiane Mimouni, au sujet de prétendues autodétermination du "peuple du Sahara occidental" et "occupation du Sahara par le Maroc", lors du séminaire du C24 pour les carâbes à la Dominique, l'ambassadeur du Maroc à l'ONU, Omar Hilale a regretté que son collègue algérien ait eu recours à l'insulte, à l'invective et au dénigrement dans sa réponse à l'argumentaire marocain, méprisant ainsi le ton qui sied à une réunion onusienne, faisant remarquer que "l'insulte est l'arme des faibles".

M. Hilale a, par ailleurs, souligné que l'autodétermination des populations du Sahara marocain a été achevée avec le recouvrement par le Maroc de ses provinces sahariennes, et s'exerce quotidiennement par ces populations, depuis lors, et ce à travers plusieurs actes fondateurs et des actions politiques fortes, dont notamment :

- La défense de l'intégrité territoriale du Royaume à tous les niveaux sur le plan national et diplomatique à l'international.

- L'appropriation des différentes échéances électorales et référendaires, ce qui est l'expression suprême du droit à l'autodétermination et ce dans un climat serein, calme et responsable, confirmé par les rapports du Secrétaire général de l'ONU au Conseil de sécurité.

- La participation massive aux élections législatives, municipales, communales et régionales, en s'honorant du taux de participation le plus élevé du Royaume, soit plus de 65%, ce qui n'est nullement le cas de la participation éphémère de 0,1% en Kabylie, en Algérie.

- Le choix des populations des provinces du Sud du Royaume d'édifier au Sahara une société pacifique, inclusive, ouverte, tolérante et résolument attachée à la démocratie et au respect des droits de l'Homme.

- La contribution de ces populations à l'essor socioéconomique et culturel du Sahara marocain.



- L'engagement au quotidien de toutes les composantes sociétales du Sahara, particulièrement les jeunes et les femmes, à la mise en œuvre du Nouveau modèle de développement des provinces du Sud, initié par Sa Majesté le Roi, depuis 2015.

- L'évasion de dizaines de milliers de Sahraouis marocains des camps de Tindouf au risque de leur vie, et leur retour à la mère patrie, le Maroc. Plus de 20.000 personnes ont fui les camps de Tindouf et plusieurs dizaines ont été tuées par l'armée algérienne ou par les mercenaires du "polisario" en tentant de s'échapper.

Et l'ambassadeur du Maroc de résumer que l'autodétermination est un acte citoyen et volontaire au quotidien au Sahara marocain.

Il a, par la suite, remis le représentant de l'Algérie à sa place, suite à sa énième dérive

et la récurrence obsessionnelle de son pays au sujet du présumé droit du Sahara marocain à l'autodétermination et sur ce qu'il a qualifié, avec insolence, de soi-disant, "dernière colonie de l'Afrique et d'état colonisateur".

L'ambassadeur du Maroc a pris les participants à témoins en s'interrogeant: Quel territoire ou pays invités à ce séminaire ont-ils un voisin belliqueux qui leur impose un conflit armé depuis des décennies et les agresse par un groupe séparatiste armé interposé? Aucun. Seule l'Algérie est coupable de cette unique anomalie gravissime à l'égard du Maroc et de son Sahara.

M. Hilale a, ensuite, rappelé à l'ambassadeur algérien que "l'autodétermination est un principe universel et onusien, qui ne doit souffrir d'aucune sélectivité et qui doit bénéficier à toutes les populations, surtout celles

qui subissent une occupation depuis des décennies", ajoutant, dans ce cadre, que "l'Algérie qui se gaussa, en toute occasion, de le réclamer avec monomanie pour le Sahara Marocain, oublie qu'il y a des populations dans son propre pays qui réclament de pouvoir bénéficier de ce même droit à l'autodétermination".

Et le diplomate marocain d'ajouter que "le Peuple Kabyle, qui existait bien avant la création de l'Etat algérien, a le droit lui aussi de s'autodéterminer. Pourquoi l'Algérie lui dénie ce qu'elle exige pour les Marocains du Sahara, en allant jusqu'à imposer au Royaume un conflit depuis 45 ans, par un groupe armé séparatiste? Et pourquoi les représentants du Peuple Kabyle n'ont pas le droit d'être présents dans cette réunion du C24? Ils ont eux aussi le droit de s'exprimer librement sur leur avenir", a-t-il conclu.

La nomination d'un Représentant spécial du SG de l'ONU pour le Sahara traduit les efforts onusiens pour que la MINURSO accomplisse son mandat

La nomination du Russe Alexander Ivanko en tant que Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour le Sahara traduit l'engagement du Secrétariat général de l'ONU à mener des efforts clairs et constants pour que la MINURSO accomplisse son mandat conformément à la résolution 690 (1991) du Conseil de sécurité, a affirmé le président du Centre Atlas d'analyse des indicateurs politiques et institutionnels, Mohamed Bouden.

Dans une déclaration à la MAP, le politologue a expliqué que la nomination d'un Représentant spécial s'était faite sur la base d'une matrice de conditions et de critères et d'une large connaissance du travail de l'ONU, soulignant que le Maroc a toujours exprimé son soutien aux efforts du Secrétaire général des Nations Unies et de ses représentants.

Le Royaume estime que l'ONU doit continuer à déployer les moyens nécessaires pour mener à bien sa mission conformément à la légalité internationale et aux résolutions du Conseil de sécurité, a-t-il ajouté. Par ailleurs, il a fait le distinguo entre le Représentant spécial du Secrétaire général et son Envoyé personnel pour le Sahara

marocain, jetant ainsi la lumière sur les missions qui reviennent à chacun.

Pour éviter tout amalgame ou confusion, il a fait état d'une nette différence dans les documents onusiens entre le Représentant spécial (RSSG) et l'Envoyé personnel (PESG). Le premier dirige la mission de la MINURSO, est responsable devant le Secrétaire général des Nations unies et se charge de la mise en œuvre du cadre de travail qui oriente les activités de la mission et la gestion de ses ressources financières, humaines et logistiques.

Il veille également à informer le Secrétaire général des Nations unies des détails des activités de la MINURSO, contenues dans les rapports du Secrétaire général présentés devant le Conseil de sécurité, et à présenter des rapports sur toutes les questions liées à l'accomplissement du mandat de la mission, a-t-il indiqué. Les tâches du Représentant spécial concernent également la supervision du cessez-le-feu et du respect des accords militaires, y compris l'Accord militaire n° 1, ainsi que l'établissement de contacts consultatifs continus et la surveillance des activités dans la zone tampon par le biais de patrouilles et de

centres de communication et de contrôle. Quant à l'Envoyé personnel, a précisé M. Bouden, il exerce ses bons offices, conduit l'opération politique au nom du SG de l'ONU, et assiste ce dernier dans l'accomplissement des rôles qui lui sont confiés par le Conseil de sécurité, à travers le soutien politique aux efforts de règlement, via l'établissement de contacts avec les parties concernées par le conflit régional autour du Sahara marocain, et la présentation d'informations au Conseil de sécurité conformément aux résolutions dudit Conseil.

L'Envoyé personnel supervise également les consultations politiques, à l'instar des tables rondes de Genève 1 et 2, et veille au bon déroulement de l'action onusienne, en étant à l'écoute des membres du groupe des amis du Sahara marocain et des autres parties concernées, a-t-il noté.

Il a relevé que l'Envoyé personnel assure au besoin les divers rôles politiques confiés au SG de l'ONU en confirmation du rôle exclusif de Nations Unies dans l'opération politique.

Il a rappelé que le Russe Alexander Ivanko est le 7^{ème} Représentant spécial du SG dans le processus du règlement du conflit régional au-

tour du Sahara marocain, sachant que quatre Envoyés personnels ont été nommés depuis mars 1997.

Aux côtés de M. Ivanko, 10 autres Russes feront partie de la délégation de la MINURSO.

Le porte-parole de l'ONU, Stéphane Dujarric, avait indiqué lors d'un point de presse, vendredi dernier, que M. Ivanko succède au Canadien Colin Stewart, à "qui le Secrétaire général est reconnaissant pour son service dévoué et sa direction efficace de la MINURSO".

"Chef de cabinet de la MINURSO depuis 2009, M. Ivanko apporte à ce poste plus de 30 ans d'expérience dans les affaires internationales, le maintien de la paix et le journalisme", a fait savoir M. Dujarric.

M. Ivanko a commencé sa carrière dans le journalisme, travaillant comme correspondant en Afghanistan et aux États-Unis pour un journal russe. Il a également été conseiller principal auprès de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (1998-2005).

Il est titulaire d'une maîtrise en journalisme de l'université d'Etat de Moscou et parle couramment le russe et l'anglais.

Les liaisons dangereuses entre Alger et Téhéran trahies par l'ambassadeur de l'Iran en Algérie

Les récentes déclarations de l'ambassadeur de l'Iran en Algérie sur la crise diplomatique entre Rabat et Alger trahissent le régime algérien et clouent définitivement le bec à ceux qui doutent encore des liaisons douteuses entre le régime militaire algérien et celui des mollahs iraniens.

Dans une déclaration au journal algérien en ligne Elikhbaria, l'ambassadeur iranien, Hossein Machalchi Zadeh, a soutenu la décision unilatérale du régime algérien de rompre ses relations avec le Royaume du Maroc.

«Il faut se focaliser sur les causes qui ont poussé à la prise de cette décision de rompre les relations diplomatiques, et non pas sur la décision en elle-même», a-t-il dit en substance, avant d'ajouter que «des raisons invoquées par son Excellence le ministre algérien des Affaires étrangères devraient faire l'objet d'une attention sérieuse et conduire à une réponse appropriée aux préoccupations de l'Algérie concernant les menaces qui pèsent sur sa sécurité et les atteintes à son unité et à sa souveraineté».

Et s'agissant de la question palestinienne et des relations avec Israël, l'ambassadeur iranien a souligné que « les récentes positions et actions de l'Algérie en faveur des Palestiniens ont suscité espoir et admiration pour tous les musulmans et libéraux du monde ».

«Cette déclaration met l'Etat algérien dans l'embarras, car l'Iran est le seul pays qui a soutenu la décision d'Alger de rompre ses relations diplomatiques avec le Maroc», a souligné Moussaoui Ajlaoui, expert à Ames-Center, dans une déclaration à Libé.

Selon lui, « cette déclaration confirme les liens étroits noués



entre l'Algérie et le régime iranien et tout ce que disent les responsables marocains sur le rôle négatif de l'Iran dans la région, non seulement en ce qui concerne ses liens avec les séparatistes du Polisario ou la pénétration culturelle dans la région du Maghreb, mais aussi au niveau du positionnement politique dans la région en soutenant la décision du régime algérien». Et de préciser que «la politique étrangère iranienne est basée sur l'ingérence dans les problèmes arabo-arabes et ce régime joue la carte arabe pour servir ses propres intérêts notamment les négociations avec l'Occident sur le dossier nucléaire».

Dès 2018, les autorités marocaines ont tiré la sonnette d'alarme sur les liens entre le régime algérien et ses pantins du Polisario et le régime iranien et ses milices au Liban.

En cette année-là, le Maroc a décidé de rompre ses relations diplomatiques avec l'Iran, accusé de fournir un soutien militaire et des armes aux séparatistes du Polisario. Et le Hezbollah était impliqué dans cette opération effectuée par l'intermédiaire d'un membre de l'ambassade d'Iran en Algérie.

De toute évidence, tout cela ne peut se produire sans l'aval et la bénédiction du régime militaire algérien.

Mais ce dernier continue de nier ces faits probants et toute relation douteuse avec le régime des mollahs en Iran. En effet, Ramtane Lamamra, ministre des Affaires étrangères, s'est insurgé contre les déclarations faites par son homologue israélien, Yaïr Lapid, lors de sa récente visite officielle au Maroc et dans lesquelles il avait exprimé

ses « inquiétudes au sujet du rôle joué par l'Algérie dans la région, son rapprochement avec l'Iran et la campagne qu'elle a menée contre l'admission d'Israël en tant que membre observateur de l'Union africaine ».

Mais Ramtane Lamamra, au lieu de s'attaquer directement au ministre israélien, s'est attaqué au Maroc et tout particulièrement à Nasser Bourita. «La presse internationale a fait écho de certaines déclarations fallacieuses et malveillantes, faites à partir du Maroc, concernant l'Algérie et son rôle régional ainsi que ses relations avec un pays tiers. Cette sortie inattendue, dont le véritable instigateur n'est autre que Nasser Bourita en sa qualité de ministre des Affaires étrangères du Royaume du Maroc, traduit une

sourde volonté d'entraîner son nouvel allié moyen oriental dans une aventure hasardeuse dirigée contre l'Algérie, ses valeurs et ses positions de principe», a affirmé le ministre algérien dans un communiqué rendu public dimanche 15 août dernier.

Même si les responsables algériens tentent de nier toute relation douteuse avec le régime iranien, la déclaration de l'ambassadeur de l'Iran en Algérie soutenant la décision d'Alger, le soutien militaire du Hezbollah aux séparatistes du Polisario (basés sur le sol algérien) via les diplomates iraniens à Alger, les déclarations des diplomates iraniens à l'ONU contre le Maroc et son intégrité territoriale..., sont autant de faits qui prouvent tout le contraire.

Mourad Tabet

L'évacuation vers Cuba de Brahim Ghali enflamme les réseaux sociaux dans les camps de Tindouf



La nouvelle qui circule dans les camps de Tindouf et selon laquelle le chef du Polisario dont l'état de santé aurait empiré, serait évacué vers Cuba pour y être soigné, a enflammé les réseaux sociaux déclenchant la course à sa succession à la tête de la bande de Rabouni.

Plusieurs médias ont fait état de la détérioration de l'état de santé de Brahim Ghali, ce qui a poussé le régime militaire

algérien à demander l'aide de Cuba, après que l'Espagne a refusé de l'accueillir une seconde fois, évitant ainsi une nouvelle crise diplomatique avec le Royaume du Maroc.

Les mêmes sources ont indiqué que le chef du Polisario a été transporté dans un état critique à bord d'un avion privé algérien, sachant que les habitants des camps sont restés sans nouvelles de lui, depuis son retour d'Espagne.

Le militant sahraoui El

Fadel Braïka, précédemment détenu dans la tristement célèbre prison de «Dhaïbya» dans les camps de Tindouf, a révélé que «de graves désaccords et des altercations» ont éclaté entre les dirigeants du Polisario à propos de la succession de Brahim Ghali.

Il a souligné, citant des sources des camps de Tindouf, que la lutte au sein de la direction du Polisario, a atteint le point de «l'affrontement».

Ahmadou El-Katab

Les 12-17 ans retroussent la manche

Affluence remarquable vers les lycées transformés en vaccinodromes



Phs: Ahmed Laaraki

En cette matinée du mardi 31 août, il y a foule à l'entrée du lycée Ibn Toumert de Casablanca. A un peu plus d'une semaine de la rentrée scolaire, le lancement de la campagne de vaccination des 12-17 ans n'a, de toute évidence, pas laissé insensibles les parents d'élèves. Mais une fois les portes du lycée franchies, le désordre à l'extérieur a laissé place nette à une organisation parfaitement orchestrée, menée conjointement par le ministère de l'Éducation nationale et le ministère de la Santé, avec pour principaux bras armés, des membres du corps médical et de l'enseignement public.

La prise en charge des élèves et leurs parents ou tuteurs est immédiate. Après avoir bouclé les démarches administratives, les enfants et adolescents n'ont d'autre choix que de patienter et d'attendre leur tour avec de retrousser la manche. Il était d'ailleurs assez insolite de voir des papas et des mamans partageant avec leurs enfants des tables doubles, empruntées aux classes de cours pour l'occasion. Une drôle de situation, qui n'a en réalité amusé personne. Étrangement, l'atmosphère était lourde et pesante. Le temps maussade qui couvrait la capitale économique n'y était pour rien, contrairement à l'enjeu de cette campagne.

Au même titre que les 418 autres vaccinodromes installés dans différents lycées aux quatre coins du Royaume, celui d'Ibn Toumert est la promesse d'une rentrée scolaire "sûre et sécurisée", comme l'a récemment martelé le ministère de la Santé dans un communiqué annonçant le lancement d'une campagne de vaccination non obligatoire, qui cible près de 3 millions d'élèves, avec l'accord de leurs parents ou tuteurs. Ces derniers avaient également le choix entre deux vaccins, Sinopharm et Pfizer. "Je suis venu spécialement au lycée Ibn Toumert, avec mes deux fils, âgés de 13 et 14 ans, pour qu'ils soient vaccinés avec Pfizer. A la fois pour son efficacité mais aussi afin de pouvoir voyager hors du Maroc", nous explique El Alami Kamali.

Vous l'aurez certainement compris, les portes de l'ensemble des vaccinodromes installées dans les lycées sont ouvertes à tous, sans distinction, pour peu que vous

ayez des enfants scolarisés. Mais alors que dans certains, on pique les enfants avec le sérum chinois Sinopharm, d'autres usent du vaccin Pfizer. La raison est à chercher du côté de la chaîne de froid, indispensable pour conserver les vaccins américains à -70° et impossible à installer dans quelques lycées. Sauf que voilà, même avec Pfizer, le regard des enfants ne trahit pas vraiment la sérénité.

Dans les coursives du lycée Ibn Toumert, on croise Achraf Benmoussa (16 ans) et Bahia Tayoubi. S'ils sont détermi-

nés à se faire vacciner "pour nous protéger et protéger nos parents", nous expliquent-ils, plusieurs enfants et adolescents ont l'air d'être moins convaincus. A voir l'inquiétude dans leur regard au moment de la piquouze, il y avait un peu l'impression que les parents leur avaient forcé la main. Des parents qui n'étaient pas imperturbables non plus. Qui plus est quand une adolescente, la quinzaine, s'est évanouie quelques secondes après avoir été vaccinée.

Heureusement, elle avait repris ses es-

prités quelques minutes plus tard. Un soulagement pour bon nombre de parents. Car c'est une chose de se faire vacciner. C'en est une autre de vacciner son enfant. Il y a comme l'impression d'un risque plus élevé. Une impression qui prend du poids et de l'ampleur auprès de parents échaudés par le manque d'efficacité des vaccins. Ils sont légion dans ce cas. Mais quand bien même ils sont contre l'idée de faire vacciner leurs enfants, ils sont conscients de ne pas avoir le choix, même si la vaccination n'est pas obligatoire.

L'obligation de disposer d'un pass sanitaire pour accéder aux salles de cours est loin d'être une hypothèse saugrenue. Elle pourrait même s'apparenter à une prémonition et donc à une obligation déguisée. Mais le danger que fait planer la Covid-19 au-dessus de la santé des enfants, est plus fort que toutes ces considérations. En partant du principe que le variant Delta est fortement contagieux, le virus circule intensément chez les enfants et les adolescents, sans pour autant résulter sur des formes graves de la maladie, comme au Royaume-Uni, où il s'est principalement diffusé à partir des enfants. Pour preuve, en Grande-Bretagne, plus d'un million d'élèves ont été absents au cours du dernier mois d'école.

De l'autre côté de l'Atlantique, la situation n'est pas meilleure. Aux Etats-Unis, 121.000 cas d'enfants et d'adolescents ont été rapportés la semaine dernière, alors qu'en France, les clusters se sont multipliés de façon alarmante dans les centres aérés et les colonies de vacances. Mais comme précité, le variant Delta n'est pas plus dangereux pour les enfants qu'un autre variant. Sauf que sa contagiosité peut contribuer à la propagation de l'épidémie si le virus circule activement dans les établissements scolaires. D'où l'intérêt de la campagne de vaccination dédiée aux 12-17 ans. Une campagne dont la rentrée scolaire ne sifflera pas la fin. Il reste encore une deuxième dose à injecter aux élèves marocains. Les tables doubles n'ont pas fini d'être trimbalées au lycée Ibn Toumert de Casablanca comme ailleurs dans le Royaume.

Chady Chaabi

De nouvelles mesures pour garantir "la fiabilité" des tests

Le ministère de la Santé a annoncé, lundi soir, la mise en place de nouvelles mesures visant à faire face "aux problèmes des résultats discordants des tests de diagnostic de la Covid-19 causés pour différentes raisons", précisant que celles-ci entreront en vigueur "dans les trois jours à venir".

Il s'agit, tout d'abord, de "la vérification rigoureuse des réactifs à usage de diagnostic in vitro en les soumettant aux évaluations par des laboratoires désignés", indique le ministère dans un communiqué.

Le nouveau dispositif porte aussi sur "le contrôle des activités des laboratoires par des visites inopinées et par l'évaluation externe de la qualité de l'analyse", ainsi que sur "l'agrément de laboratoires parmi ceux autorisés, pour réaliser les tests de diagnostic pour les personnes voyageant à l'étranger au niveau de chaque province".

Il sera, d'autre part, procédé à "l'utilisation exclusive" de la plateforme E-Labs du ministère par ces laboratoires pour la centralisation et la communication des résultats de tests, en plus du "téléchargement des résultats des tests de la Covid-19 par les personnes voyageant à l'étranger via l'option Pass-sanitaire qui sera disponible sur le portail liqahcorona.ma".

Le ministère de la Santé assure "continuer à déployer tous les moyens nécessaires pour garantir la fiabilité et la qualité des résultats du réseau des laboratoires Covid-19 pour les citoyens en coordination avec les autorités compétentes".

Le communiqué rappelle, par ailleurs, que, depuis le début de la pandémie, ce département a mis en place un ensemble de mesures et de dispositifs pour "assurer la qualité de la prise en charge des patients depuis la confirmation de la maladie jusqu'au traitement et la guérison".

Il a été, de ce fait, procédé à l'autorisation d'un ensemble de laboratoires de biologie médicale du secteur public et privé du Royaume, capables de répondre à la demande des citoyens en matière de tests, conformément aux exigences des cahiers des charges en vigueur, souligne-t-on.

Ces laboratoires "sont régulièrement soumis aux audits et aux contrôles réalisés par des commissions spécialisées, dans le but de garantir la fiabilité et la promptitude des résultats d'analyses fournis", sachant que "des laboratoires jugés non conformes ont été sanctionnés", poursuit la même source.

Aussi, le ministère précise "autoriser les réactifs après la validation de la commission nationale des réactifs de diagnostic in vitro et une évaluation clinique de la performance et la qualité des tests".

Annulation du Salon du cheval

La prochaine édition du Salon du cheval d'El Jadida, qui devait avoir lieu du 11 au 17 octobre, a été annulée en raison du contexte sanitaire lié à la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19), ont annoncé mardi les organisateurs.

"Compte tenu de l'évolution du contexte sanitaire lié à la Covid-19 et des mesures qui demeurent en vigueur afin de limiter sa propagation, le comité organisateur du Salon du cheval d'El Jadida a décidé d'annuler la prochaine édition de l'événement qui devait avoir lieu du 11 au 17 octobre", indiquent les organisateurs dans un communiqué.

Le comité organisateur donne rendez-vous aux participants, élèves, visiteurs nationaux et internationaux ainsi qu'à tous les passionnés du cheval, en 2022 et se tient à leur disposition pour toute information.

Saisie de bijoux en or de contrebande à Tanger Med

Les éléments de la douane opérant au port de Tanger Med ont saisi, récemment, une quantité importante de bijoux en or de contrebande.

Les éléments du service douanier de contrôle des passagers ont ainsi saisi 975 grammes de bijoux en or dissimulés dans les bagages d'un Marocain résidant à l'étranger, qui tentait d'introduire ces bijoux sans déclaration préalable ni procédures d'usage auprès de l'Administration des douanes et impôts indirects, a-t-on appris de source douanière.

Suite à une expertise technique, la valeur des bijoux saisis a été estimée à 500.000 dirhams, a précisé la même source.

Par ailleurs, le mis en cause, qui réside en Italie, a été remis à la police judiciaire, sur ordre du parquet compétent, pour les besoins de l'enquête.

Société

La billetterie en ligne promise à un bel avenir

Entre vivant et virtuel, les technologies ont visiblement prouvé leurs vertus dans l'organisation des événements culturels et artistiques. Dans ce sillage, la vente digitale de billets apporte tout son lot d'avantages pour gérer en toute sérénité des événements et profiter des bons plans, particulièrement en ces temps de pandémie.

Au Maroc, la vente des billets en ligne, un marché à part entière, brillait, jusqu'à une date récente, à mille feux. Ce secteur, qui n'est pourtant qu'à ses débuts, offre un énorme potentiel en faveur de l'optimisation de la gestion événementielle dans plusieurs domaines et pour tous les goûts, pourvu que le secteur de l'événementiel sportif, culturel ou encore de divertissement retrouve des couleurs.

Certes, une billetterie digitale s'avère plus que jamais efficace en termes de respect des mesures sanitaires. Acheter un ticket en ligne permet d'éviter de longues files d'attente et des rassemblements inutiles aux points de vente des lieux des événements. Au-delà, ce secteur demeure prometteur à plus d'un titre.

C'est ce qu'a attesté Ahmed Tawfik Moulakhla, CEO d'une plateforme dédiée aux bonnes affaires en ligne au Maroc. Dans une déclaration à la MAP, M. Moulakhla a relevé que le Maroc a "tous les atouts pour devenir un grand marché pour la billetterie digitale".

En fait, la billetterie digitale demeure très prisée par les Marocains et séduit de plus en plus les professionnels de l'événementiel et les clubs de football marocains, a-t-il fait observer, avançant une moyenne de pas moins



de 10.000 commandes par jour sur sa plateforme et un chiffre d'affaires de 1,8 million de dirhams/jour. Pourtant, le secteur de la billetterie "n'est, pour l'heure, qu'à ses balbutiements", a fait remarquer M. Moulakhla. Il reste tout à faire, a-t-il poursuivi, pour "développer l'écosystème, séduire, fidéliser et rassurer aussi bien les organisateurs que le public".

Toutefois et à l'instar de l'événementiel, la vente des billets a dû marquer le pas, étant donné que la majorité des activités, qu'elles soient sportives, culturelles ou autres sont, en grande partie, en berne.

Notre interlocuteur, en parlant de l'impact de la crise sanitaire sur le secteur, a estimé qu'à l'image des autres pays, l'un des premiers secteurs qui a

accusé le coup de la crise pandémique au Maroc est celui de l'événementiel.

"Qui dit événementiel, dit divertissement. Partout dans le monde, la crise que traverse ce secteur est dure. Cette crise inédite interpelle tous les acteurs et appelle à réagir avec plus de créativité", a expliqué M. Moulakhla.

Il a ainsi appelé à travailler main dans la main, afin de trouver de nouvelles alternatives et de nouveaux modèles permettant dans un premier temps de limiter les dégâts de la crise et penser ensuite la relance du secteur.

M. Moulakhla pour qui l'événementiel, qu'il soit culturel ou sportif, est "vital" pour la santé, souligne que la redynamisation du divertissement requiert une mobilisation de l'ensemble des parties prenantes, à savoir les

pouvoirs publics et les opérateurs du secteur.

Avec l'allègement graduel des restrictions sanitaires et grâce à une campagne de vaccination qui bat son plein dans le Royaume, la scène culturelle et sportive pourrait espérer un ouf de soulagement et la billetterie électronique aura de quoi gagner davantage en puissance.

Doté de fonctionnalités technologiques de pointe (gestion dématérialisée des billets, paiement électronique, ...), ce dispositif sera incontournable pour les organisateurs d'événements ainsi que le public qui souhaite regagner les gradins et les salles de cinéma, et retrouver la chaleur des spectacles vivants, dans le strict respect des mesures sanitaires.

Le Maroc adhère à la Charte du Groupe arabe de coopération spatiale

Le Maroc a adhéré à la Charte du Groupe arabe de coopération spatiale lors de la récente visite effectuée par une délégation du Centre royal marocain de télédétection spatiale (CRTS), conduite par son DG Driss Al Haddani, à Abu-Dhabi.

Après la signature de la charte par M. Al Haddani, le Royaume a ratifié officiellement la charte du Groupe de coopération spatiale arabe, une entité régionale axée sur le spatial créée en 2019

par cheikh Mohammed bin Rashid Al Maktoum, vice-président et Premier ministre des Émirats arabes unis.

Présidé par l'Agence spatiale des Émirats arabes unis, le groupe est chargé de coordonner les efforts spatiaux régionaux entre les 14 États membres : les Émirats arabes unis, l'Arabie saoudite, Bahreïn, Oman, le Koweït, la Jordanie, l'Algérie, la Tunisie, le Soudan, l'Égypte, le Liban, le Maroc, l'Irak et la Mauritanie.

Le groupe régional a pour

mission d'encourager et de coordonner la coopération des pays membres dans le domaine spatial, notamment à travers l'harmonisation des réglementations entre les autorités spatiales, l'adoption d'une position unifiée lors des forums régionaux et internationaux et l'orientation d'initiatives conjointes pour une collaboration globale.

Le conseiller en sciences spatiales à l'Agence spatiale des Émirats arabes unis, Ibrahim Al-Qasim, s'est félicité de la visite

de la délégation du CRTS à Abu Dhabi et de l'adhésion du Maroc à la Charte du Groupe arabe de coopération spatiale.

"Cette visite fraternelle s'est déroulée sous l'égide de l'initiative du Groupe arabe de coopération spatiale, dans le cadre de l'échange de visites bilatérales, en vue d'échanger les connaissances et les expériences, de discuter des derniers développements, de consolider les relations et d'examiner les moyens permettant d'activer la coopération bilatérale

et les projets communs avec les pays arabes frères", a-t-il déclaré.

Pour sa part, Driss Al-Hadani a souligné que le Royaume était déterminé à rejoindre le Groupe arabe de coopération spatiale, ajoutant que la signature de la charte de base du groupe, lors d'une visite officielle de la délégation du CRTS aux Émirats Arabes Unis, reflète la profondeur des relations fraternelles liant les deux pays dans tous les domaines, particulièrement dans le spatial.



Covid-19 : L'OMS s'alarme de la hausse des morts en Europe



L'Organisation mondiale de la santé (OMS) redoute que la pandémie de Covid-19 fasse 236.000 morts supplémentaires en Europe d'ici le 1er décembre, se déclarant lundi "stagnation" du rythme des vaccinations sur le continent.

"La semaine dernière, le nombre de morts dans la région a augmenté de 11%, avec une projection fiable prévoyant 236.000 morts en Europe d'ici au 1er décembre", s'ajoutant au 1,3 million de décès déjà provoqués par la pandémie sur le Vieux Continent, a déclaré le directeur de l'OMS Europe, Hans Kluge, lors d'une conférence de presse.

Les pays de la région ont vu les taux d'infection augmenter à mesure que l'ancrage du variant Delta, plus contagieux, s'affirme, en particulier chez les personnes non vaccinées. Sur les 53 états membres de la

région, 33 ont signalé une hausse supérieure à 10% de l'incidence des cas sur deux semaines, a souligné M. Kluge.

Outre la forte transmissibilité du variant Delta, un "assouplissement exagéré" des restrictions et une augmentation des voyages cet été sont à l'origine de la hausse des cas. D'autant que le rythme des vaccinations a ralenti.

"Au cours des six dernières semaines, le taux a chuté de 14%, en raison d'un manque d'accès aux vaccins dans certains pays et d'un manque d'acceptation des vaccins dans d'autres", a relevé M. Kluge, appelant à augmenter la capacité de production et à dépasser les tentations nationalistes en partageant les doses. Si trois quarts des soignants dans l'ensemble de l'Europe sont vaccinés, dans certains pays européens, ils ne sont qu'un sur 10, selon l'organisation onusienne.

En Europe, seuls 6% des

habitants des pays à revenu faible et à revenu intermédiaire inférieur sont entièrement vaccinés, a-t-il indiqué, rappelant que l'OMS recommandait une couverture vaccinale de 80% pour tourner la page de la pandémie.

Selon des données de l'OMS, en huit mois, près de 850 millions de doses ont été administrées dans la région qui s'étend à l'Asie centrale. Dans la zone, au moins 413,26 millions de personnes sont complètement vaccinées (44,2% de la population), d'après un comptage de l'AFP lundi.

Au niveau mondial, 5,239 milliards de doses ont été distribuées. Au total, au moins 216,3 millions de personnes ont été malades du Covid-19 dans le monde et au moins 4,5 millions sont décédées depuis fin décembre 2019, selon un bilan établi lundi par l'AFP à partir de sources officielles. Concernant le recours à un rappel ou troisième dose, pro-

posé dans certains pays de la région, comme en Israël ou comme cela va l'être au Danemark - où il sera proposé à certaines personnes immuno-déprimées -, l'OMS, qui a pour l'instant demandé un moratoire, ne l'exclut pas.

"L'administration d'une troisième dose pourrait être nécessaire à l'avenir pour des groupes de population spécifiques et/ou dans des contextes précis. Cependant, davantage de données sont nécessaires sur le moment optimal et le dosage des doses de rappel, qui peuvent différer selon les produits vaccinaux", explique un porte-parole de l'OMS Europe.

Pour M. Kluge, "l'acceptation de la vaccination par la population est cruciale", alors que les mesures de santé publique et sociales ont été assouplies dans de nombreux endroits. "Le scepticisme à l'égard des vaccins et le déni de la science nous empêchent de

stabiliser cette crise. Ils ne servent à rien et ne sont bons pour personne".

En cette période de rentrée scolaire, les Etats membres doivent mettre en place une stratégie vaccinale destinée à maintenir l'enseignement en présentiel, considéré comme vital. Il faudrait "proposer le vaccin contre la Covid-19 aux enseignants et aux autres membres du personnel scolaire en tant que groupe cible des plans de vaccination nationaux", ont indiqué l'OMS et l'Unicef Europe dans un communiqué publié plus tôt lundi.

A travers l'Europe, les restrictions sont disparates. Ainsi, l'instauration du pass sanitaire a franchi, lundi, une nouvelle étape en France, devenant obligatoire au travail pour 1,8 million de salariés en contact avec le public dans les restaurants, cinémas, musées, trains grandes lignes, là où il était déjà requis pour les clients.

Au Liban, la ruée des "nouveaux pauvres" vers l'école publique

A l'instar de milliers de familles libanaises ayant vu leurs revenus dégringoler dans un Liban en plein effondrement, Roula Mrad et son époux ont décidé à contrecœur d'inscrire leur cadet à l'école publique, considérée de moins bon niveau que le système privé. L'an dernier, le couple avait déjà été acculé à inscrire leur aîné dans une école étatique.

"Mes enfants ont toujours été scolarisés dans le privé (...) mais les choses ont drastiquement changé. Nous ne pouvons plus nous permettre ce privilège", confie Roula, employée au ministère des Finances depuis son appartement loué à Beyrouth. Le couple payait chaque année 8.000 euros pour scolariser ses trois enfants dans un collège privé. Mais depuis que la monnaie nationale a perdu plus de 90% de sa valeur face au dollar, Roula et son mari sont incapables d'honorer ce montant. Agé de 14 ans, leur fils Rayan devrait ainsi emboîter le pas à Rawad pour la rentrée fin septembre.

La migration de l'aîné vers le public pour sa classe de terminale leur avait permis de souffler quelque peu, les frais annuels chutant de 2.600 à 150 euros, tandis que "les manuels ont été offerts".

La crise économique au Liban, l'une des pires au monde depuis 1850 selon la Banque mondiale, avait aussi poussé l'an dernier Sami Makhoul à inscrire ses quatre enfants à l'école pu-

blique dans son village de Qaa, dans la vallée de la Bekaa (est) où la famille a migré. Ce plombier de 55 ans, reconverti dans l'agriculture, payait 13.000 dollars par an entre écolages, manuels scolaires et activités. "On est obligés de s'adapter (...) La crise a décimé la classe moyenne. Nous sommes devenus les nouveaux pauvres", lâche-t-il. Selon l'ONU, 78% de la population libanaise vit aujourd'hui sous le seuil de la pauvreté. En avril, l'ONG Save the Children avait mis en garde contre une "catastrophe" éducative à l'ombre de cette paupérisation rampante.

Depuis le début de la crise en 2019, plus de 90.000 élèves du privé ont rejoint l'école publique, dont environ 55.000 l'an dernier, selon des statistiques fournies à l'AFP par le ministère de l'Éducation. Le nombre d'élèves devrait encore augmenter respectivement cette année de 14% et 9% dans les cycles primaire et secondaire. Face à cet afflux - le nombre d'élèves dans le public s'élève désormais à plus de 383.000 -, les autorités tentent de gérer une situation pour le moins atypique, grâce à de nombreuses donations étrangères. Quelque 122 écoles ont ainsi été équipées en panneaux solaires pour pallier les pénuries de carburant. Elles seront suivies par 80 autres établissements, tandis que les manuels scolaires seront offerts gratuitement pour tous les cycles. "C'est un grand défi", admet Hilda Khoury, directrice de l'orientation pédagogique au



ministère. Mais c'est aussi une "opportunité" pour une refonte de l'école publique, dit-elle, dans un pays où les établissements gérés par l'État, longtemps laissés pour compte, souffrent de nombreuses failles.

A contrario, les établissements privés sont en perte de vitesse. Fermetures, cures d'austérité, émigration d'enseignants et d'élèves, certains disent craindre le pire si la crise se poursuit. A lui seul, le réseau des écoles catholiques, qui comptait 321 établissements et 185.000

élèves, a perdu 9.000 élèves l'an dernier et a dû fermer 14 écoles. "Si le secteur privé n'est pas soutenu, ce sera la fin de l'éducation de qualité au Liban", prévient le père Boutros Azar, haut responsable du réseau. Sur les 43.000 enseignants, cadres et contractuels, "quelques milliers sont déjà partis", selon Rodolphe Abboud, président du syndicat des enseignants du privé, qui évoque une "hémorragie" au sein du corps professoral. Les parents tirent aussi la sonnette d'alarme, alors que certaines écoles ont déjà an-

noncé une augmentation des frais de scolarité de 30 à 35%. "Nos revenus n'ont pas augmenté, certains parents ont même perdu leur emploi", déplore Lama Tawil, directrice de l'Union des comités des parents du privé.

Alors que de nouveaux départs sont prévus cette année, crise oblige, beaucoup de familles ont déjà émigré en Europe, aux Emirats arabes unis ou à Chypre. "C'est du jamais vu", dit-elle. "Même l'éducation, le socle de notre société, s'écroule".

Les cinq principaux défis qui attendent les talibans

Les talibans ont gagné la guerre en Afghanistan, mais ils doivent désormais gouverner. Le mouvement islamiste va devoir faire ses preuves dans l'un des pays les plus pauvres du monde, isolé diplomatiquement et qui sort exsangue de plus de quatre décennies de guerre. Voici les cinq principaux défis auxquels le nouveau régime afghan va être confronté. Une suspicion généralisée entoure les talibans dans la population urbaine et éduquée, et pour une bonne raison. Beaucoup d'Afghans ont encore en mémoire la période 1996-2001 lorsque le mouvement islamiste était au pouvoir et avait appliqué une lecture ultra-rigoureuse de la charia, la loi islamique. Les femmes n'avaient plus le droit de travailler et les écoles pour filles étaient fermées. Les opposants politiques étaient exécutés et les minorités ethniques persécutées. Vingt ans après, les talibans assurent qu'ils entendent mener une politique différente, y compris à l'égard des droits des femmes. Ils ont

aussi promis d'établir un gouvernement inclusif. Des contacts ont notamment été établis avec l'ancien président Hamid Karzai. Ils ont aussi envoyé des représentants parler à la minorité majoritairement chiite Hazara, persécutée par les talibans dans les années 1990.

Si le retour des talibans a été accueilli avec soulagement dans certaines parties rurales du pays, où les habitants aspirent avant tout à la fin de la violence, de nombreux Afghans ont prévenu qu'ils ne jugeraient que sur les actes. Les femmes dans les villes restent sur le qui-vive, pour une grande partie cloîtrées chez elles, signe de la défiance prégnante. Dans la vallée du Panchir, au nord-est de Kaboul, c'est une vraie résistance qui s'est organisée autour notamment d'Ahmad Massoud, fils du commandant Ahmed Shah Massoud assassiné en 2001 par Al-Qaïda.

L'Afghanistan est l'un des pays les plus pauvres du monde. Après la chute du régime taliban, chassé du

pouvoir en 2001, l'aide étrangère avait afflué dans le pays. En 2020, les aides internationales représentaient plus de 40% du PIB. Mais une grande partie de cette aide est désormais suspendue et les talibans n'ont pas accès aux fonds de la banque centrale afghane, dont la majorité est détenue à l'étranger. Washington a d'ores et déjà fait savoir que les talibans n'auraient pas accès aux avoirs détenus aux États-Unis. La situation pourrait donc tourner au désastre à l'heure où les talibans vont devoir trouver rapidement de l'argent pour verser les salaires des fonctionnaires et faire en sorte que les infrastructures vitales (eau, électricité, communications) puissent continuer à fonctionner. Les revenus actuels des talibans, qui viennent principalement d'activités criminelles, sont estimés par l'ONU à entre 300 millions et plus de 1,5 milliard de dollars par an. Une manne financière qui fait figure de goutte d'eau face aux besoins actuels de l'Afghanistan, selon les experts.

Dans ce contexte, l'ONU a mis en

garde contre une "catastrophe humanitaire" qui toucherait de plein fouet les Afghans cet hiver. Au-delà de la crise économique, les talibans devront également composer avec une autre pénurie, tout aussi critique et dramatique, celle des cerveaux. Juristes, fonctionnaires, techniciens... les Afghans qualifiés ont été nombreux à fuir le pays à bord des vols d'évacuation affrétés par les puissances étrangères ces dernières semaines. Signe de leur inquiétude, les talibans ont exhorté la semaine dernière les Occidentaux à évacuer les seuls étrangers et non les experts afghans, tels que des ingénieurs, nécessaires au pays.

Entre 1996 et 2001, le régime taliban faisait figure de véritable paria sur la scène internationale. Cette fois, le mouvement islamiste semble enclin à vouloir obtenir une large reconnaissance à l'étranger, quand bien même la plupart des pays ont suspendu ou fermé leurs missions diplomatiques à Kaboul. Le groupe a des contacts avec plusieurs puissances régionales,

que ce soit le Pakistan, l'Iran, la Russie, la Chine ou encore le Qatar. Mais aucune d'entre elles n'a pour l'heure reconnu le nouveau pouvoir en place à Kaboul et les États-Unis ont prévenu que les talibans devraient "mériter" leur légitimité. La prise de contrôle du pays par les talibans n'a pas mis fin à la menace terroriste, comme l'a montré l'attentat commis le 26 août aux abords de l'aéroport de Kaboul, revendiqué par la branche locale de l'État islamique. Tenant d'une ligne sunnite radicale semblable à celle des talibans, l'État islamique au Khorasan (EI-K) diverge toutefois avec ces derniers en termes de théologie et de stratégie. Signe de la forte inimitié qui les oppose, l'EI a qualifié les talibans d'apostats dans plusieurs communiqués et ne les a pas félicités après leur prise de Kaboul le 15 août. Le défi s'annonce donc complexe pour les talibans: défendre la population afghane face au même type d'attaques que leurs propres combattants ont mené durant des années dans le pays.

Le Sri Lanka déclare l'état d'urgence alimentaire, la crise économique s'accroît

Le Sri Lanka, en proie à une grave crise économique et monétaire, s'est déclaré mardi en état d'urgence alimentaire, alors que les banques privées à court de devises ne sont plus en mesure de financer les importations.

Le président Gotabaya Rajapaksa dit avoir ordonné l'instauration de mesures d'urgence pour contrer la thésaurisation de sucre, de riz et d'autres aliments essentiels. Il a nommé un officier supérieur de l'armée au poste de "commissaire général des services essentiels, chargé de coordonner l'approvisionnement en paddy, riz, sucre et autres biens de consommation".

Le gouvernement a notamment alourdi les sanctions contre les stocks de denrées alimentaires, alors que de longues files d'attente se forment devant les magasins. Cette mesure fait suite à la forte hausse des prix du sucre, du riz, des oignons et des pommes de terre dans ce pays de 21 millions d'habitants qui souffre aussi de pénuries de lait en poudre, de kérosène et de gaz de cuisine. Des files d'attente se sont formées devant les magasins d'alimentation.

Ces pénuries surviennent en pleine vague de Covid-19 qui fait actuellement plus de 200 victimes par jour. Depuis le début de la pandémie, le pays a dénombré officiellement 436.081 contaminations et 8.991 décès.

La chute du tourisme à partir de mars 2020 en raison de la pan-



démie a entraîné une contraction de 3,6% de l'économie l'an dernier et frappé ses réserves de devises étrangères. Dans le but de les économiser, le gouvernement a interdit les importations de nombreux produits non essentiels comme les véhicules, les équipements sanitaires mais aussi les huiles alimentaires ou encore le curcuma, épice essentielle dans

la cuisine locale.

Les importateurs disent ne plus être en mesure de se procurer des dollars nécessaires à l'achat autorisé de certains produits et médicaments.

Le ministre de l'Énergie, Udaya Gammanpila, a appelé les automobilistes à consommer le carburant avec parcimonie afin que le pays puisse consacrer ses

devises à l'achat essentiel de médicaments et de vaccins.

Un collaborateur du président a prévenu que le rationnement du carburant pourrait être introduit d'ici la fin de l'année si la consommation n'était pas réduite.

Il y a deux semaines, la Banque centrale du Sri Lanka a augmenté les taux d'intérêt dans le but de soutenir la monnaie lo-

cale. Ses réserves de changes sont tombées à 2,8 milliards de dollars fin juillet, contre 7,5 milliards de dollars en novembre 2019, au moment où le gouvernement a pris les commandes du pays.

La roupie a perdu plus de 20% de sa valeur par rapport au dollar américain dans ce même laps de temps, selon les données officielles.

Avec le réchauffement, les pays du Golfe face au spectre d'un climat invivable

Sameer sillonne péniblement les rues de Dubaï sur sa petite moto aux heures les plus chaudes de l'été. Il fait 45 degrés à l'ombre et avec le réchauffement climatique, les températures dans le Golfe risquent de devenir invivables, suscitant une tardive prise de conscience. "Je travaille de 9H00 à 16H00 sous cette chaleur" avec "une pause toutes les trois heures", explique avec un sourire gêné ce livreur pakistanaï, employé d'une application mobile de livraison dans cette grande ville des Emirats.

À Dubaï, où la chaleur est accentuée par une forte humidité, Emiratis et expatriés fuient en nombre les températures estivales écrasantes. Ceux qui restent passent leur temps dans des lieux ultraclimatisés et se reposent sur un bataillon de livreurs pour minimiser leurs sorties. Et la situation risque de devenir de plus en

plus critique.

Avec le réchauffement climatique, "le niveau de stress thermique va augmenter de manière significative" dans plusieurs villes du Golfe, affirme Elfatih Eltahir, professeur d'hydrologie et climat au Massachusetts Institute of Technology (MIT).

Vers la fin du siècle, avec la combinaison de températures toujours plus chaudes – au-delà des 50 degrés – et de l'humidité, certaines localités pourraient connaître des épisodes de "stress thermique incompatible avec la survie humaine", dit ce chercheur à l'AFP.

Directement concernés, les Emirats arabes unis ont lancé une stratégie écologique à l'horizon 2050 qui vise notamment à faire passer la part des énergies propres de 25 à 50% et à réduire de 70% l'empreinte carbone de la production d'électricité. "Il y a de plus en plus d'intérêts pour ce

sujet aux Emirats, mais nous attendons encore de voir les grandes entreprises prendre cette question à cœur", déclare à l'AFP Tanzheed Alam, directeur de Earth Matters Consulting, un cabinet de conseil spécialisé dans l'environnement basé à Dubaï.

Aux Emirats, depuis plusieurs années déjà, des avions sont utilisés pour ensemençer des nuages, avec pour objectif de provoquer puis capter la pluie. Et bientôt, des drones pourraient être utilisés pour la même fin.

Le Giec a estimé dans un rapport publié début août que le seuil de +1,5°C de réchauffement par rapport à l'ère préindustrielle sera atteint autour de 2030, dix ans plus tôt que dans les précédentes projections, menaçant l'humanité de nouveaux désastres "sans précédents".

Le secrétaire général de l'ONU,

Antonio Guterres, a estimé que ce rapport devait "sonner le glas" des énergies fossiles.

Les pays du Golfe, très dépendants de l'exploitation des hydrocarbures, ont longtemps eu mauvaise presse sur la question environnementale, mais cherchent ces dernières années à modifier leur discours pour redorer leur image internationale, mais aussi diversifier leurs économies.

L'émirat d'Abou Dhabi a par exemple construit une centrale solaire, présentée comme l'une des plus grandes de la planète.

Premier exportateur de pétrole brut au monde, l'Arabie saoudite, qui s'est lancée dans de vastes réformes de diversification de son économie, a annoncé plusieurs grands projets d'orientation écologique, en misant elle aussi sur l'énergie solaire.

Depuis neuf ans, Mohammed Abdelal s'intéresse aux énergies re-

novelables. Il est le fondateur d'une start-up spécialisée dans une technologie "qui permet de refroidir les réservoirs d'eau pendant les périodes les plus chaudes de l'été en utilisant uniquement l'énergie solaire".

Selon lui, son entreprise Silent Power a vu la demande augmenter cet été – particulièrement chaud – à Bahreïn, en Arabie saoudite et aux Emirats. "Nous disposons de longues et fortes heures d'ensoleillement", souligne-t-il, ce qui facilite la production d'une "énergie propre, durable et peu coûteuse".

Au Koweït, autre monarchie pétrolière du Golfe, Khaled Jamal al-Falih a décidé de faire tourner toute sa maison au solaire. "Aujourd'hui, au Koweït, une personne qui a une course à faire ne peut sortir qu'après 18H00 et doit utiliser une voiture climatisée pour se rendre dans un endroit climatisé", dit-il à l'AFP.

La révolution du véhicule électrique devient mondiale

Il y a quatre ans, nous avons soutenu que l'essor des véhicules électriques (VE) bouleverserait à la fois l'industrie automobile et le marché pétrolier. Comme pour le déplacement rapide des chevaux par les véhicules à moteur aux Etats-Unis il y a un siècle, l'augmentation exponentielle des véhicules électriques entraînerait leur prise de contrôle du marché automobile mondial d'ici le début des années 2040. Le pétrole deviendrait le nouveau charbon, les prix continuant de converger, en équivalent énergétique, vers 15\$ le baril. Les conséquences économiques et géopolitiques seraient profondes.

Depuis lors, la révolution des transports n'a fait que s'intensifier, dépassant constamment la plupart des attentes. Il y avait plus de dix millions de véhicules électriques en 2020, après une croissance de plus de 40% ces dernières années. Ceci est conforme à l'adoption des véhicules à moteur au début du XXe siècle, et si cette trajectoire se poursuit, les véhicules électriques représenteront environ 60% du marché automobile mondial d'ici 2040 et 90% d'ici 2050. Ces estimations dépassent les chiffres de l'International Energy Agency (IEA), qui prévoit qu'il y aura environ 330 millions de véhicules électriques en 2040, et BloombergNEF, qui s'attend à une part mondiale de 30% des véhicules électriques, mais sont globalement cohérents avec le scénario Net Zero d'ici 2050 de l'AIE et le scénario Carbon Tracker/Imperial College de Londres. Scénarios de l'accord de Paris sur le climat.

Ce que nous avons vu récemment en Chine devrait réfuter l'hypothèse selon laquelle l'adoption des VE dans les économies émergentes et en développement sera en retard de plusieurs décennies sur celle des pays avancés, retardant ainsi l'effondrement de la demande mondiale de pétrole. En effet, l'AIE et d'autres prévoient une augmentation de la demande de pétrole dans la plupart des marchés émergents, ce qui ferait plus que compenser son déclin dans les économies avancées.

En fait, l'Europe n'a dépassé la Chine en termes de nouvelles immatriculations de véhicules électriques qu'en 2020, tandis que la Chine est restée le plus grand marché de véhicules électriques, avec 4,5 millions de véhicules. Bien que la pandémie de Covid-19 ait considérablement réduit la demande de voitures, le marché des véhicules électriques a continué de croître rapidement dans de nombreux pays, y compris les économies en développement.

Les marchés émergents ont montré qu'ils peuvent également être



des pionniers dans l'industrie des véhicules électriques. L'industrie chinoise des véhicules électriques a encore réduit ses coûts, car de nombreuses marques se disputent la domination du marché. Plus de 400 entreprises se sont lancées dans le secteur des véhicules électriques en Chine, rappelant les premiers jours de l'industrie automobile aux Etats-Unis, lorsque des centaines d'entreprises se sont affrontées avant l'émergence de géants tels que Chrysler et Ford. Le coût à vie de la possession d'un VE est en baisse constante, à mesure que les coûts des batteries diminuent, et est déjà comparable à celui des véhicules à moteur.

Le véhicule électrique le moins cher du marché, fabriqué par la société chinoise SAIC Motor, dépasse déjà le modèle 3 de Tesla, le véhicule électrique le plus populaire. Plus important encore, à un coût de quelques milliers de dollars seulement, le modèle SAIC rend les véhicules électriques abordables dans de nombreux pays en développement, de la même manière que la Volkswagen Beetle et d'autres modèles ont popularisé les voitures pour la première fois dans ces pays.

La vitalité de l'industrie automobile rappelle son apogée il y a un siècle. La concurrence féroce pour le marché des véhicules électriques réduira davantage les coûts, augmentera la qualité et fera progresser la technologie, non seulement au profit des consommateurs, mais aussi en accélérant la transition énergétique. Les principaux obstacles à l'adoption tels que l'infrastructure, la production d'électricité et la courte portée sont en train d'être résolus. Nous voyons déjà plus de stations de recharge, la montée des énergies renouvelables, l'amélioration des performances des batteries et l'innovation continue.

Mais s'en remettre aux forces du marché ne suffit pas. De nouvelles réglementations contribueront à accélérer la transition. Les règles d'émission de l'UE entrant en vigueur en 2025 pourraient complètement modifier les perspectives du marché, obligeant les véhicules à moteur à inclure des technologies coûteuses qui les rendront beaucoup moins compétitifs. De même, après que les décideurs californiens aient imposé des normes d'émissions plus strictes dans leur Etat (le plus peuplé des Etats-Unis), l'industrie automobile a dû emboîter le pas, ce qui a eu des retombées positives sur le reste du pays. De tels mandats pourraient changer la donne, déclenchant un cercle vertueux d'économies d'échelle, d'innovation et d'augmentation de la demande.

Les pays en développement qui rejoignent la révolution des véhicules électriques devraient en tirer des avantages macroéconomiques importants. Les produits pétroliers raffinés, principalement l'essence, représentent la plus grande part des importations dans la plupart des pays africains, y compris les principaux exportateurs de pétrole comme le Nigeria. L'adoption accélérée des véhicules électriques, qui nécessitent moins d'entretien et de pièces de rechange, associée à un réseau électrique plus fiable basé sur les énergies renouvelables, permettrait d'économiser de précieuses ressources en devises à une époque d'endettement extérieur croissant. Le marché mondial en expansion des véhicules électriques crée également des opportunités d'entrer dans les nouvelles chaînes de valeur.

Pendant ce temps, les pays qui ne

planifient pas de manière adéquate font face à des risques considérables. Ils peuvent se retrouver bloqués avec des raffineries inutilisées et des flottes de véhicules obsolètes, incapables d'importer des pièces critiques car les grands constructeurs automobiles auraient cessé de les produire.

Compte tenu des coûts énormes du réchauffement climatique, même aujourd'hui, encourager les pays en développement à se joindre à la révolution des véhicules électriques ne peut qu'apporter d'énormes avantages au monde. Les pays en développement ne peuvent ignorer la transition énergétique et la révolution des transports en cours, et ils devraient y voir une opportunité de créer de nouvelles capacités et de se diversifier dans de nouveaux secteurs.

Les dépenses supplémentaires requises pour une adoption rapide sont infimes par rapport aux coûts économiques et humains des vagues de chaleur, des incendies de forêt, de la déforestation, de la pollution, de la réduction de la biodiversité et des futures pandémies potentiellement plus graves. Rendre nos routes plus propres, plus silencieuses et moins encombrées améliorerait non seulement notre qualité de vie, mais aussi sa durabilité.

Par Reda Cherif,

Fouad Hasanov et Min Zhu

• Reda Cherif, économiste principal au FMI et chercheur affilié au Bennett Institute for Public Policy de l'Université de Cambridge.

• Fouad Hasanov, économiste principal au FMI et professeur adjoint d'économie à l'Université de Georgetown et chercheur affilié au Bennett Institute for Public Policy de l'Université de Cambridge.

• Min Zhu, ancien directeur général adjoint du FMI et président de l'Institut national de recherche financière de l'Université Tsinghua.

Le port de Casablanca assure le transit de 30,3 MT de marchandises en 2020

Le port de Casablanca a assuré le transit de 30,3 millions de tonnes (MT) des trafics de marchandises en 2020, en hausse de 0,6% par rapport à l'année précédente, selon l'Observatoire de la compétitivité des ports marocains (OCPM).

Cette évolution est due notamment à la hausse de 4% des exportations du phosphate, dont le volume a atteint environ 7,6 MT durant l'année écoulée, ainsi qu'au fort rebond de 25,9% des importations de céréales (5,4 MT), indique l'OCPM dans son rapport publié sur le site web de l'Agence nationale des ports (ANP).

Elle s'explique aussi par l'évolution positive de 8,9% des importations du sucre (1,3 MT), la hausse de 3,9% du trafic de charbon, soit 866.389 tonnes et par le recul de 22,9% des produits sidérurgiques, dont le volume s'est chiffré à 936.010 tonnes, rapporte la MAP.

Il s'agit également du fort repli des exportations du sel de 78% à 160.727 tonnes, principalement dû à la baisse de la demande des principaux clients de ce trafic, ainsi que du recul de l'activité des conteneurs de 3,1%, avec un volume de 1.055.963 EVP (Équivalent vingt pieds).

La répartition du trafic par mode de conditionnement fait ressortir une prédominance du trafic en vrac (60,2%) avec un volume global de 18,3 MT, dont 17,8 MT des vrac solides et 0,5 MT des vrac liquides, relève l'OCPM.

Par ailleurs, poursuit la même source, le volume des marchandises générales a enregistré une valeur moyenne de 12 MT (10,3 MT du trafic unitarisé et 1,7 MT du conventionnel).

En outre, l'OCPM fait savoir que le port de Casablanca a connu l'arrivée de 4.384 passagers en 2020 contre 29.874 en 2019, tandis que l'activité des croisières a enregistré seulement 650 croisières durant l'année écoulée.

Côté construction et réparation, le rapport indique que le nombre des navires réparés dans le chantier naval du port de Casablanca a affiché une baisse de 14,6% à 356 unités.

S'agissant de la connectivité, l'OCPM précise que le port de Casablanca, qui est connecté par 30 lignes régulières directes à plus de 91 ports à travers le monde et à 37 pays, a été desservi durant l'année écoulée par 2.499 escales, en diminution de 11,8% en glissement annuel, avec une moyenne d'environ 208 escales par mois.

Baisse des prix dans les industries alimentaires



L'indice des prix à la production du secteur des «Industries manufacturières hors raffinage de pétrole» continue sur sa tendance haussière pour le huitième mois consécutif. Il a enregistré une nouvelle hausse au cours du mois de juillet 2021.

L'indice des prix à la production du secteur des «Industries manufacturières hors raffinage de pétrole» a enregistré une hausse de 1,8% au cours du mois de juillet 2021 par rapport au mois de juin 2021 », a annoncé le Haut-commissariat au plan (HCP).

Pour rappel, en juin dernier, l'IPPIEM hors raffinage avait enregistré une hausse de 1,1% par rapport au mois de mai 2021. Cette évolution était intervenue après avoir enchaîné six mois de hausse consécutifs.

Après la hausse entamée en décembre 2020 (0,4%), et qui s'est poursuivie en janvier (0,2%), février (0,3%), mars (0,7%), avril (0,6%), mai (0,4%) et juin (1,1%), l'indice des prix à la production du secteur des «Industries manufacturières hors raffinage de pétrole» a ainsi étendu sa tendance haussière au mois de juillet dernier.

D'après le Haut-commissariat, la récente hausse de l'indice des prix à la production du sec-

teur des «Industries manufacturières hors raffinage de pétrole» résulte de la hausse des prix de l'«Industrie chimique» (7,5%), de la «Fabrication d'équipements électriques» (5,5%), de l'«Industrie d'habillement» (0,6%), du «Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège» (1,6%) et dans la «Fabrication de produits métalliques, à l'exclusion des machines et des équipements» (0,1%).

Dans sa note d'information relative à l'indice des prix à la production industrielle, énergé-

tique et minière du mois de juillet 2021, l'institution publique ajoute que l'accroissement de l'IPPIEM hors raffinage s'explique aussi par la baisse des prix des «Industries alimentaires» (0,2%) et de la «Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques» (0,1%).

A titre de comparaison, en juin 2021, la hausse du même indice avait été attribuée à la hausse des prix de la «Métallurgie» (12,4%), des «Industries alimentaires» (1,2%), de l'«Industrie chimique» (0,9%), de la «Fabrication d'équipements électriques» (1,0%), de la «Fabrication de textiles» (0,6%) et de la «Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques» (1,4%).

Dans sa note d'information relative à cette période, le Haut-commissariat avait également justifié cette évolution par la baisse des prix des «Industrie d'habillement» (0,9%) et dans la «Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques» (0,1%).

En mai dernier, la hausse des prix à la production résultait de celle des prix des «Industries alimentaires» (1,6%), de la «Métallurgie» (0,8%), de l'«Industrie chimique» et la «Fabrication d'équipements électriques» (0,3%) et dans le «Travail du

bois et fabrication d'articles en bois et en liège» (0,1%) ainsi que de la baisse de 0,3% des prix de l'«Industrie d'habillement».

Il est à rappeler que la dernière baisse de l'indice des prix à la production du secteur des «Industries manufacturières hors raffinage de pétrole» (0,1%) remonte au mois de novembre 2020.

Comme l'avait expliqué le HCP dans sa note d'information relative à ce mois, ce recul était dû, d'une part, à la baisse de 2,1% des prix de la «Métallurgie» et de 0,1% de la «Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques» et d'autre part à la hausse de 0,1% des prix au niveau des branches des «Industries alimentaires» et «Industrie chimique», de 0,4% dans la «Fabrication de textiles» et de 0,7% dans le «Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège».

A souligner qu'en juillet 2021, les indices des prix à la production des secteurs des «Industries extractives», de la «Production et distribution d'électricité» et de la «Production et distribution d'eau» ont connu une stagnation au cours du mois de juillet 2021. Une tendance observée également au cours du mois de juin dernier

Alain Bouithy



En progression de 1,8%, l'IPPIEM hors raffinage maintient sa tendance haussière à fin juillet

Le déficit de la liquidité bancaire s'atténue à 92,7 MMDH



Le déficit de la liquidité bancaire s'est légèrement atténué durant la semaine passée, se fixant à -92,7 milliards de dirhams (MMDH) en moyenne hebdomadaire, contre -93,6 MMDH une semaine auparavant, selon BMCE Capital Global Research (BKGR).

Cette évolution s'explique "probablement par le reflux conjoncturel de la circulation fiduciaire", indique BKGR dans sa dernière lettre monétaire et obligatoire, notant que la Banque centrale a, en revanche, relevé ses avances à 7 jours en émettant 2,59 MMDH de plus pour avoisiner près de 39,49 MMDH.

Le dispositif monétaire à court terme a été fortement renforcé au cours des deux derniers mois, et ce, afin de faire face à l'accélération de la circulation fiduciaire occasionnée par la fête de l'Aïd ainsi que par les vacances estivales, rappelle la même source.

Par ailleurs, BKGR relève que le retour de la dynamique de l'Argentier du Royaume au niveau du marché monétaire s'est confirmé avec le lancement de 8 opérations pour un encours quotidien moyen de 7,9 MMDH (+4%), ajoutant que l'équilibre maintenu du marché monétaire laisse ainsi ressortir un taux moyen pondéré (TMP) toujours aligné sur le taux directeur à 1,5%.

Durant la prochaine période, Bank Al-Maghrib réduira ses avances à 7 jours de près de 510 millions de dirhams (MDH) à 38,98 MMDH, indique BKGR, estimant qu'en revanche, son dispositif à long terme devrait se renforcer avec l'émission d'une pension livrée de 16,790 MMDH, de deux prêts garantis de 4,35 MMDH et d'un swap de change de 1 MMDH.

Bourse : Une performance remarquable des valeurs pharmaceutiques

Le secteur de l'industrie pharmaceutique, représenté à la Bourse de Casablanca par les deux valeurs Sothema et Promopharm, affiche des performances remarquables et montre des perspectives encore plus prometteuses, à en croire les analystes et les experts.

Depuis le début de l'année, l'indice sectoriel pharmaceutique a largement surperformé le Masi, en affichant, à la clôture du 27 août dernier, une hausse dépassant les 175%, contre une augmentation de 13,27% de l'indice boursier marocain. Le titre de Sothema, premier laboratoire pharmaceutique national à être introduit en Bourse en 2005, a plus que doublé sur la période (+193,6% et +262,15% depuis début 2020). Promopharm a engrangé, pour sa part, 44,65%, rapporte la MAP.

En 2020, rappelons-le, les ventes du spécialiste dans la production et la commercialisation de traitements sous licences et sous marques propres, SOTHEMA, ont augmenté de 6% à près de 1,8 milliard de dirhams (MMDH), grâce à la commercialisation de nouveaux médicaments et la bonne dynamique des exportations. Le résultat net s'est amé-



lioré, lui, de 11,1% à 238,2 millions de dirhams (MDH).

Promopharm, établissement pharmaceutique industriel spécialisé dans la production, la commercialisation, la représentation, l'importation et l'exportation de toutes spécialités pharmaceutiques de tous produits parapharmaceutiques, de dermo-pharmaceutiques et de cosmétologie, a enregistré un chiffre d'affaires en amélioration de 9,7% à 573,2 MDH et un résultat net en progression de 15,6% à 60,3 MDH.

Contacté par la MAP, l'expert financier Kamal Zine a expliqué cette performance hors normes par "l'aspect contra-cyclique de l'industrie pharmaceutique dans les marchés boursiers".

"Ceci s'applique aussi bien au Maroc qu'à l'international. Il s'agit de dépenses incompressibles pour les Etats et les ménages", a soutenu M. Zine, relevant que ce constat reste davantage valable lorsqu'il s'agit de traitements de maladies chroniques ou de patho-

logies lourdes.

Concernant Sothema, l'expert a rappelé que la commercialisation de nouveaux médicaments et la bonne dynamique des exportations ont permis de booster son chiffre d'affaires durant l'année écoulée.

Même son de cloche chez le directeur exécutif de FL Markets (FLM), Farid Mezouar, qui, outre le bon comportement global du secteur pharmaceutique, explique l'envolée du cours de Sothema par deux autres facteurs.

Il s'agit ainsi, selon M. Mezouar, de l'attribution gratuite aux actionnaires de Sothema d'une nouvelle action pour chaque action ancienne en plus de la division par deux de la valeur nominale unitaire des actions, soulignant que de telles décisions sont souvent populaires au niveau des actionnaires grâce à l'impact psychologique et à l'amélioration potentielle de la liquidité du titre.

L'autre facteur est le contrat de mise à disposition de l'Etat marocain des installations de remplis-

sage aseptiques de Sothema pour la fabrication du vaccin anti-Covid19 propriété de Sinopharm, rappelle le directeur de FLM, estimant qu'un tel accord laisse suggérer une compensation financière pour Sothema.

Quid des perspectives ? "Les perspectives sont prometteuses grâce au retour en force de la hausse des dépenses de santé tant au niveau des particuliers que des pouvoirs publics, surtout que le variant Delta a rappelé aux différents acteurs, le caractère quasi-structurel des risques sanitaires avec le besoin important d'investissement dans le secteur de la santé", souligne M. Mezouar.

Pour Kamal Zine, le secteur pharmaceutique national a un rôle majeur à jouer dans les années à venir. "S.M le Roi Mohammed VI a lancé le chantier stratégique de la généralisation de l'assurance maladie obligatoire. Le Royaume a besoin d'une implication forte des compagnies pharmaceutiques nationales afin d'accompagner la demande croissante en médica-

ments, qui résultera de l'élargissement de la couverture médicale à 22 millions de Marocains", a-t-il expliqué.

Et de soutenir : "Aujourd'hui, le Maroc produit 60% de ses besoins en médicaments. Ce taux risque de diminuer si les actions nécessaires en matière de production, d'expertise et d'innovation ne sont pas déployées", a-t-il dit.

Revenant de son côté sur ledit contrat, signé le 05 juillet dernier, M. Zine a estimé que le lancement de projets similaires avec des géants pharmaceutiques européens ou américains est possible dans l'avenir, d'autant plus que la souveraineté sanitaire est un axe stratégique du nouveau modèle de développement.

Le secteur pharmaceutique marocain, estime l'expert, peut également jouer un rôle important dans la diplomatie sanitaire, en appuyant l'engagement du Royaume auprès de ses partenaires africains afin de lutter contre la Covid-19 et d'améliorer l'approvisionnement de l'Afrique en médicaments.



Des perspectives prometteuses

Portrait



Jacques Rogge, le président de devoir qui a redoré les anneaux du CIO

Il a succédé à l'omnipotent Juan Antonio Samaranch et précédé le très franc Thomas Bach: l'ancien président du CIO Jacques Rogge, dont le décès à 79 ans a été annoncé dimanche, n'a pourtant rien eu d'un pape de transi-

tion, en particulier en matière de lutte antidopage.

Elu en 2001, après 21 ans de règne de Samaranch à Lausanne, le huitième président de l'instance hérite alors d'une institution minée par des soupçons de népotisme et de corruption.

Les premiers Jeux de son mandat sont tout aussi sulfureux: Salt Lake City est accusée d'avoir versé des pots-de-vin au CIO pour obtenir l'organisation des JO-2002 d'hiver, après plusieurs candidatures infructueuses.

Pire, sur le front du dopage, sept cas positifs (dont trois médaillés d'or) sont recensés lors de ces JO, alors qu'il n'y en avait eu que cinq entre 1924 et 1998. Plongé d'emblée dans la tempête, l'ancien skipper (trois participations aux JO en 1968, 1972 et 1976) choisit un cap clair.

"La lutte contre le dopage peut être résumée en deux mots: tolérance zéro", résumera-t-il en 2009.

Et de fait, sous l'impulsion de Rogge, les contrôles se multiplieront dans les semaines précédant les JO. Le président met résolument l'accent sur la prévention plutôt que sur la répression.

La stratégie ne fait pas immédiatement mouche: aux JO de Turin en 2006, un laboratoire de transfusions sanguines est encore découvert dans le chalet des fondeurs et biathlètes autrichiens.

Mais quatre ans plus tard, trente sportifs sont déclarés persona non grata avant les Jeux de Vancouver, validant

l'approche centrée sur la prévention.

En plus de sa lutte contre le dopage, le chevalier Rogge (qui sera fait comte en 2002) part à l'assaut du gigantisme des Jeux. Pour éviter de revivre le scandale de Salt Lake City, le Belge réforme le système d'attribution des JO aux villes candidates, dans le but d'aller vers davantage de transparence.

Le programme olympique est limité, à son initiative, à 28 disciplines et 10.500 sportifs.

Le président du CIO, réélu sans opposition en 2009, côtoiera de près les sportifs pendant les Jeux, en choisissant de prendre ses quartiers dans le Village olympique plutôt qu'à l'hôtel, histoire de "vivre pleinement" la grand-messe bisannuelle.

Ce désir de simplicité n'empêche pas Rogge de remplir les caisses du CIO: en 2014, un an après la fin de son deuxième mandat, l'instance lausannoise disposait d'une réserve de 980 millions de dollars.

"Un bel héritage et de solides fondations" vantés par son successeur Thomas Bach.

Reste que la prudence de Jacques Rogge n'a pas fait que des heureux, notamment aux JO de Londres en 2012.

Lors de la cérémonie d'ouverture des derniers Jeux organisés sous sa présidence, le Belge refuse de rendre hommage aux onze sportifs israéliens et au policier d'Allemagne de l'Ouest tués par un commando palestinien quarante ans

plus tôt, lors des JO de Munich.

Pour lui, l'"atmosphère" d'une telle cérémonie est inappropriée pour "ce genre de commémorations". Finalement, Rogge participera à une cérémonie d'hommage aux victimes de 1972, organisée dans le Village olympique.

"Le CIO est une organisation sportive, il n'a pas de compétence politique. Il ne peut pas rétablir la paix dans le monde là où les gouvernements ou les religions n'y arrivent pas", avait tranché le patron de l'olympisme dès 2002.

A défaut de la paix, Rogge apportera les Jeux dans des contrées jusque-là délaissées par le mouvement olympique. Rio de Janeiro décroche en 2009 l'organisation des JO-2016, les premiers en Amérique du Sud. L'Afrique, dont le Belge espérait une candidature olympique, attend encore son tour.

Quand il quitte le CIO à l'issue de son second mandat, l'ancien chirurgien orthopédique reste fidèle à sa tradition de discrétion, soucieux de ne "pas jouer la belle-mère de (son) successeur."

De fait, en dehors de quelques cérémonies officielles, ou d'un saut à Pyeongchang, en Corée du Sud, pour encourager la délégation belge aux JO d'hiver en 2018, Rogge se fait rare.

"Si j'ai pris plaisir? Pas toujours. Est-ce que c'était excitant? Assurément", résumait-il au moment de rendre les clés du CIO. Le mot de la fin d'un homme de devoir plus que de pouvoir.



Le CIO est une organisation sportive, il n'a pas de compétence politique. Il ne peut pas rétablir la paix dans le monde là où les gouvernements ou les religions n'y arrivent pas

Le Maroc d'abord

Une nouvelle alternance avec des perspectives sociales et démocratiques

Horaires des passages de l'USFP sur les chaînes nationales



الاتحاد الاشتراكي للقوات الشعبية يتوجه إلى المواطنين و المواطنين، على قناة تامازيغت، على الأوقات الآتية :



السبت 04/09/2021
على الساعة 19h30

ضيف النشرة

الجمعة 03/09/2021
على الساعة 19h30



الاتحاد الاشتراكي للقوات الشعبية يتوجه إلى المواطنين و المواطنين، على قناة **ميدى 1**، على الأوقات الآتية :



الأحد 05/09/2021
على الساعة 23h30



الجمعة 03/09/2021
على الساعة 20h30

ضيف النشرة

الخميس 02/09/2021
على الساعة 20h00



الاتحاد الاشتراكي للقوات الشعبية يتوجه إلى المواطنين و المواطنين، على القناة الثانية، على الأوقات الآتية :



الثلاثاء 07/09/2021
على الساعة 21h15



الخميس 02/09/2021
على الساعة 12h45

ضيف النشرة

الثلاثاء 07/09/2021
على الساعة 21h15



الاتحاد الاشتراكي للقوات الشعبية يتوجه إلى المواطنين و المواطنين، على قناة **الأولى**، على الأوقات الآتية :



الآنيس 06/09/2021
على الساعة 23h00



الربيعاء 01/09/2021
على الساعة 21h00

ضيف النشرة

الربيعاء 01/09/2021
على الساعة 13h00



Le Maroc d'abord

Une nouvelle alternance avec des perspectives sociales et démocratiques

Union socialiste des forces populaires

Commission du programme électoral

Volet social

La protection sociale

La protection sociale, c'est un système relatif à la prévoyance sociale destiné à aider les citoyennes et citoyens dans leur confrontation avec les difficultés résultant des risques sociaux menaçant les équilibres de leurs budgets et la sécurité économique de leurs familles. Et la protection sociale est considérée comme un axe stratégique dans les politiques sociales au Maroc, étant constituée en deux systèmes essentiels : un système basé sur les participations dans l'assurance sociale qui comprend les caisses d'assurance des fonctionnaires du secteur public et des salariés du secteur privé et un second système qui s'appuie sur l'aide de l'Etat à travers l'adoption de programmes gouvernementaux de soutien et d'assistance sociaux.

Le système de la protection sociale au Maroc a été soumis à de nombreuses réformes dont la couverture sanitaire essentielle illustrée par l'assurance-maladie obligatoire (AMO), le système de l'assistance médicale « RAMED » et les programmes des subventions financières directes. Toutefois, en dépit des efforts déployés, l'impact du système de protection adopté reste insuffisant quant au niveau vital des bénéficiaires du fait de plusieurs contraintes et difficultés entravant son action et limitant son efficacité et son impact social. D'ailleurs, le rapport mondial sur la protection sociale réalisé par l'OMT (2017-2019) a révélé que le Maroc enregistre un retard manifeste à ce sujet, en comparaison avec certains pays en voie de développement tels que le Chili et l'Egypte, et ce dans un cadre comparatif de l'efficacité des systèmes de protection sociale sur la base de plusieurs indices (nombre des bénéficiaires des systèmes de protection des personnes âgées, le taux de la population bénéficiant des systèmes sociaux, taux du coût consacré à la santé...).

Et bien que le rapport concerne la période avant la pandémie de corona, il est indéniable que la situation s'est davantage aggravée du fait des répercussions néfastes de la crise sanitaire du covid-19 et qui a mis en exergue la réactivité positive de l'Etat face au contexte exceptionnel par le biais de la distribu-

tion d'aides financières directes (une moyenne de 1000dh/famille) touchant plus de 4 millions de foyers. Et cela dénote la viabilité du recours au système des réseaux de la sécurité sociale qui cible les couches vulnérables et de la rationalité du volume du financement par le budget de l'Etat dans le cas du traitement de la caisse de compensation et de l'intégration des caisses dispensant des aides incluses dans la même rubrique et la vérification minutieuse et l'actualisation de la situation des bénéficiaires.

Ce contexte particulier a contribué à reproduire une mutation notable manifestée par la révolution sociale pacifique lancée par Sa Majesté le Roi parallèlement au NMD et qui a concerné la généralisation de la protection sociale au profit de l'ensemble des Marocains d'une manière progressive tout au long des cinq prochaines années par le biais d'une réforme profonde de toutes les institutions, systèmes et programmes sociaux adoptés. Et la généralisation de la protection sociale se focalise autour de 4 axes importants :

1- Généralisation de la couverture sanitaire obligatoire au profit de 22 millions de bénéficiaires supplémentaires de l'assurance-maladie principale afin de couvrir les frais médicaux, de soin, d'hospitalisation et d'achat de médicaments (2021-2022). 2- Généralisation des indemnités familiales au profit des foyers non bénéficiaires qui concerne 7 millions d'enfants, en âge de scolarisation (2023-2024). 3- Elargissement de l'adhésion aux systèmes de retraite au profit de 5 millions de Marocains de la population active qui ne dispose pas du droit à la retraite (à l'horizon de l'an 2025). 4- Généralisation de l'indemnité de perte de travail pour toute personne ayant un emploi stable (à l'horizon de l'an 2025).

C'est ainsi qu'en interaction avec cette initiative avant-gardiste, l'USFP souligne la nécessité de l'activation la plus efficace des mécanismes de la protection sociale et du déploiement pour l'instauration d'une bonne gouvernance à même d'accompagner l'application des dispositions des conventions conclues à ce propos. Par conséquent, le parti pro-

pose une série de mesures et de procédés visant à consolider le système de la protection sociale et sa pérennité pour en faire un levier du développement économique, de l'épanouissement social et de la solidarité sociétale.

I- Grandes attentes et exigences plus grandes :

- Près de 60% de la population active demeurent privés de la protection sociale de même que le poids des dépenses des systèmes obligatoires de retraite et d'assurance-santé sont confinés à moins de 5% du produit local brut.

- Plus de 60% de la population active marocaine ne bénéficient pas des systèmes de retraite en vigueur et 30% bénéficient actuellement d'une assurance-maladie obligatoire.

- La majorité des personnes âgées ne bénéficie pas du droit à la pension de retraite qui est inférieure, dans 70% des cas au SMIG.

- Le financement de la généralisation de la protection sociale nécessite 51 milliards de dirhams annuellement (23 milliards de dh du budget de l'Etat et 28 milliards via les participations des assurés) distribués à la généralisation de la couverture de l'assurance-maladie obligatoire (14 milliards de dh), la généralisation des allocations familiales (20 milliards de dh), l'élargissement de la base des adhérents au système de retraite (16 milliards de dh) et la généralisation de l'accès à l'indemnité de perte de travail (1 milliard de dh).

II- Modicité de l'assistance sociale et dysfonctionnements de la gestion :

- Insuffisance du dispositif législatif et juridique relatif à la protection sociale, caractérisée par la complexité et la non-homogénéité en ce qui concerne l'encadrement juridique des différentes catégories sociales concernées.

- Dispersion du programme de la protection sociale et manque de

coordination du fait de la multiplicité des intervenants et du conflit de missions et d'attributions dans la plupart des cas.

- Multiplicité des institutions et des programmes publics et non concentration de leur action, ce qui affaiblit leur rendement général quant à la protection sociale et contribue à la fragilisation de l'action sociale et à l'incapacité de leurs ressources humaines et financières (à titre d'exemple le domaine de la retraite).

- Absence d'approche participative, notamment avec les partenaires sociaux et faiblesse des mécanismes du dialogue social en matière d'élaboration et de suivi des initiatives relatives à la protection sociale.

- Inexistence de parité, les femmes étant de plus en plus exposées au travail informel, saisonnier ou provisoire ou de pérennité partielle, et ce dans les secteurs non couverts ou non totalement couverts par les programmes de la protection sociale, d'une part. D'autre part, les femmes cotisant dans les programmes sociaux ne bénéficient pas des mêmes droits que les hommes même si leurs cotisations sont égales à celles de ces derniers.

- Exclusion de nombre de catégories sociales (personnes âgées, enfants) des services publics prodigués avec une certaine restriction, par le système de la protection sociale.

- Déséquilibre financier du fait de la hausse du taux d'espérance de vie, l'augmentation de la moyenne d'âge des assurés et la baisse du renouvellement des générations.

III- L'USFP mise sur la consolidation de la gouvernance pour une protection sociale globale, juste et pérenne

I- Instauration d'une gouvernance efficace à même de répondre aux attentes du citoyen

- Mise en œuvre d'un système de gouvernance efficace et intègre à même d'assurer une activation plus

Le Maroc d'abord

Une nouvelle alternance avec des perspectives sociales et démocratiques



active de l'opération de généralisation de la protection sociale et d'adoption de moyens efficaces de coordination et d'harmonisation entre les différents axes et domaines.

- Renforcement de la gouvernance institutionnelle de la protection sociale à travers la réforme des instances en charge de la gestion ou du contrôle de l'assurance et de la sécurité sociale et consécration de son entière autonomie, et ce en concertation avec les partenaires sociaux.

- Adoption d'un budget social national, annexé à la loi de finances, mis en place en partenariat avec les parties sociales et soumis à la ratification et au contrôle parlementaires.

- Mise en place de structures et d'instruments rigoureux à même d'activer, suivre et évaluer les conventions conclues entre les parties intervenant dans la généralisation de la protection sociale, particulièrement celles relatives à la généralisation de l'assurance obligatoire des commerçants, des professionnels indépendants, des agriculteurs et des professionnels de l'artisanat.

- Consolidation du cadre institutionnel du secteur mutuel au sein de la politique générale de la santé à travers la remise en question du système de la gouvernance relatif à l'assurance-santé et l'assistance sanitaire, sociale et solidaire.

- Assurer une participation effective des acteurs sociaux dans les instances concernées par la protection

sociale par le biais du renforcement des mécanismes du dialogue social au niveau national et régional avec l'ancrage de l'approche participative dans l'élaboration, l'activation et l'évaluation des politiques intégrées de la protection sociale.

2- Efficience de la gestion publique en matière de protection sociale :

- Elaboration d'une stratégie participative nationale destinée à la préservation de l'équilibre entre les nécessités de la protection sociale et les ressources nationales disponibles.

- Adoption de paramètres cohérents pour l'évaluation des risques et résultats et la qualité des services ayant trait à la protection sociale quant aux procédés de la gestion et le travail des ressources humaines et aux dépenses budgétaires.

- Adoption d'un numéro d'identité sociale national pour l'ensemble des bénéficiaires et création d'un système informatique intégré qui observe les fichiers relatifs à la protection sociale au niveau national.

- Adaptation des politiques publiques, du cadre réglementaire et des mécanismes relatifs à la protection sociale aux standards en vigueur au niveau international, mais aussi adoption de standards d'un processus d'évaluation régulière des politiques publiques et des mesures relatives à la protection sociale.

- Prise de mesures en vue d'assurer la convergence entre la protection sociale et les politiques relatives

à l'enfance et le développement régulier des programmes de la protection sociale en cohérence avec les exigences en mutation des enfants, particulièrement ceux en situation de vulnérabilité.

- Remise en question du cadre législatif et réglementaire régissant les accidents de travail et les maladies professionnelles et révision des aspects spécifiques du constat, de la prise en charge et de l'indemnisation, tout en développant les dispositions juridiques relatives à la médecine du travail.

- Amélioration du cadre législatif et réglementaire relatif à la protection sociale destinée aux personnes en situation d'handicap et, en particulier, instauration de mesures incitatives en leur faveur (assurer un revenu pour premières nécessités, faciliter l'accès au marché de l'emploi...)

- Réforme globale du système de la retraite selon une approche participative qui tienne en compte les visions des acteurs sociaux, tout en assurant le niveau minimum du revenu principal des personnes âgées et au profit des personnes qui ne bénéficient pas de pensions de retraite.

- Création d'unités de formation et de formation continue dans le domaine de la protection sociale qui se chargeront de sélectionner des compétences en matière de gestion des systèmes y afférents.

3- Fournir des services performants dans le domaine de la protection sociale

- Simplification continue des conditions quant à bénéficier des services publics liés à la protection sociale sur la base des résultats de l'évaluation périodique effectuée en la matière et le recours total aux moyens numériques.

- Réduction du reste dont est redevable l'assuré (37%) par l'élargissement de la base d'accès aux médicaments et l'accréditation des médicaments génériques comme base des ordonnances médicales et révision de la liste des maladies chroniques qui nécessitent l'exonération totale ou partielle.

- Renforcement des mesures liées à la protection sociale des salariés du secteur privé pour faire face aux risques découlant de l'instabilité du marché du travail mais aussi en vue de soutenir la performance de l'action publique en matière de protection sociale.

- Création d'une plate-forme numérique uniforme des requêtes relatives aux services de la protection sociale qui permette aux assurés de déférer leurs dossiers de doléances en obligeant les parties concernées de les traiter dans des délais bien déterminés et d'en tirer les conséquences nécessaires.

- Adoption de programmes de communication publics en vue de généraliser les droits et obligations ayant trait à l'usage des services de la protection sociale et les moyens de préserver leurs droits face aux risques sociaux, particulièrement en investissant les réseaux sociaux de communication.

Le Maroc d'abord

Une nouvelle alternance avec des perspectives sociales et démocratiques

L'habitat

Le parti de l'USFP, conscient des disfonctionnements en place et des exigences nécessaires, présente une approche intégrée d'un système de l'aménagement du territoire et des villes, de l'urbanisme et de l'habitat en vue de l'élaboration de programmes cohérents aptes à soutenir la nouvelle orientation du développement. Il expose ainsi une série de mesures complémentaires destinée à l'encouragement de l'investissement productif et au rehaussement de la qualité des services et des réponses aux attentes légitimes des différentes couches de la société. Ces mesures s'appuient les postulats du parti qui accordent la priorité à l'actualisation de politique territoriale, le développement du système de l'habitat social, l'élaboration d'une offre de nouvel habitat au profit de la classe moyenne et l'adoption d'une politique avancée de la ville.

I- Des données qui interpellent la nature des prestations et le niveau de la qualité.

- Dans le cadre d'une étude effectuée par le ministère de l'habitat, une proportion très importante des interrogés s'est dite insatisfaite du niveau de l'habitat social et ou économique (62%).

- Prédominance de l'intervention du secteur privé en comparaison du volume de celle du secteur public en matière de construction des unités d'habitation. En effet, le secteur privé s'est octroyé le marché de construction de 2.033.259 unités d'habitation contre la construction de seulement 70.077 unités par le secteur public (source : Ministère de l'habitat 2021).

- La demande d'habitat de la part de la classe moyenne en milieu urbain représente 37% du total de la demande au Maroc (4,20 de la classe moyenne supérieure, et 9,16 de la classe moyenne inférieure). En milieu rural, la demande d'habitat ne dé-

passé pas 21% du total (15% de la catégorie inférieure et 5% de la catégorie supérieure).

II- Des programmes en désuétude et manquant de nouveau souffle :

- Accès difficile à un habitat convenable du fait de son coût très élevé, particulièrement pour les catégories nécessiteuses et la classe moyenne,

- Des familles nécessiteuses font recours à des transactions informelles ou à des accords douteux pour parvenir à acquérir un bien immobilier à des prix abordables. Elles vont même, parfois, jusqu'à occuper des biens illégalement dans la perspective de bénéficier d'un quelconque programme de recasement.

- Persistance de la prolifération de l'habitat clandestin en dépit de l'existence de programmes publics car ces derniers ne sont pas à même d'assurer l'intégration préconisée des ménages ayant été paradoxalement recasés dans des

quartiers lointains, ce qui consacre davantage l'intensité des disparités sociales et territoriales.

- Adoption d'un cadre stratégique dépassé qui ne prend pas compte les mutations politiques et sociales actuelles et ne s'emploie pas au traitement exhaustif des véritables problématiques posées les différentes formes d'habitat, notamment en ce qui concerne la satisfaction des besoins en habitat social.

- Absence d'activation effective des dispositions juridiques relatives à la protection des droits des consommateurs, s'agissant particulièrement de l'application de la loi de la vente en cours de réalisation et des garanties de bonne qualité du produit d'habitat et de services après vente.

- Incapacité de valorisation des acquis, résultant de la mise en application de la charte nationale de l'aménagement du territoire et du développement durable, issue du dialogue national autour de l'aménagement du territoire de l'an



Le Maroc d'abord

Une nouvelle alternance avec des perspectives sociales et démocratiques

2001 et absence d'actualisation aussi bien au niveau de la stratégie nationale qu'au niveau des programmes régionaux de développement, à la lumière de la constitution de 2011

- Faiblesse de la politique publique réglementant l'habitat destiné à la location et le non recours à la participation réelle des différentes institutions publiques, des collectivités locales et du secteur privé pour l'investissement dans ce secteur.

- Détresse de l'action publique en matière d'habitat et disfonctionnement de ses interventions destinées à la production de l'habitat social, notamment au niveau de la désignation des bénéficiaires et du soutien des catégories sociales à revenu limité mais aussi concernant les activités à caractère spéculatif et la consécration de la transparence quant aux ayants-droits pouvant bénéficier des programmes d'habitat social.

- Multiplicité des institutions publiques intervenant dans le secteur à l'intérieur d'une même ville et absence de toute volonté d'intégrer les programmes, de rassembler les potentialités et d'incérer la politique d'habitat au sein d'une vision stratégique pour le développement de la ville.

- Absence de planification d'habitat visant à réserver une part des programmes publics de logement aux jeunes et jeunes ménages (acquisition ou location) et inexistence de mesures incitatives à l'investissement dans ce secteur.

- Absence de cadre juridique spécifique de l'aménagement des villes et des vieilles cités, qui pourrait déterminer les conditions d'intervention dans les tissus traditionnels et préserver le patrimoine urbanistique, sa valeur urbaine et sa symbolique culturelle.

- Inexistence d'un observatoire national et d'observatoires régionaux et locaux à même d'encadrer, prospecter le secteur de l'habitat et de l'urbanisme et de prendre les mesures ayant trait à la création d'un nouveau produit qui s'adresse aux jeunes et jeunes ménages nouvellement constitués.

III- Une politique publique développée de l'habitat, de l'urbanisme et de la politique de la ville :

4- Une nouvelle ville au niveau des enjeux du développement :



- Instauration d'un nouveau système en mesure d'assurer l'efficacité et l'efficacité en matière de direction et de gestion permettant la participation effective et large à travers la reconsidération des rôles et missions des élus et autorités de tutelle et par le biais de l'édification d'une administration communale moderne et compétente.

- Mettre fin à la multiplicité des institutions publiques intervenant dans le secteur à l'intérieur d'une même ville et veiller à intégrer les programmes, à regrouper les potentialités et incérer la politique de l'habitat parmi les composantes d'une vision stratégique du développement de la ville.

- Réforme et généralisation du système de la planification urbaine, fondé sur la planification stratégique en vue d'élaborer un projet urbain cohérent de la ville au moyen de l'encadrement des villes par des plans stratégiques qui intègrent les communes périphériques au sein d'une vision d'avenir s'appuyant sur la concertation et le partenariat.

- Accompagner les villes nouvelles par le biais d'investissements publics dans le domaine des services publics et des infrastructures tout en donnant un

nouveau souffle à la politique des villes nouvelles et des grands pôles urbains par la mise en place d'un cadre juridique propice et incitateur des investissements de villes.

5- Pour un système actif de gestion :

- Nécessité de dépasser la vision sectorielle unilatérale quant au traitement des affaires d'aménagement du territoire par l'adoption d'une conception globale, intègre, fondée sur la coopération, la coordination entre les différents intervenants et acteurs économiques et sociaux.

- Suivre une politique de communication et d'information ouverte pour la participation de la population dans les programmes d'aménagement local par le biais de l'investissement des moyens technologiques modernes dans le soutien de la politique d'aménagement du territoire et l'impulsion du développement territorial.

- Elaboration d'une nouvelle méthodologie convenable se basant sur la planification du développement régional et local en vue de compenser les arriérés du développement et instaurer une planification régionale négociée et

concertée avec les acteurs régionaux et locaux en usant de moyens participatifs et non centralisés.

- Révision du système fiscal du secteur de l'immobilier dans le but d'attirer davantage d'investissements et d'alléger le fardeau fiscal aussi bien sur les ménages que sur les promoteurs immobiliers, tout en créant des taxes spécifiques selon les domaines d'intervention (habitat social, location, habitat touristique, vieux tissus...).

- Organisation des métiers ayant trait au secteur de la promotion immobilière, notamment les métiers d'agents immobiliers avec l'incitation des grands promoteurs immobiliers à s'introduire dans la bourse pour pouvoir bénéficier de toutes les formes de financement disponibles.

- Elargissement de l'action des agences urbaines pour englober la planification, la projection, la gestion urbaine et les projets d'habilitation urbaine et généralisation des annexes d'agences urbaines pour couvrir tous les centres ruraux qui connaissent une dynamique urbanistique accélérée tout en veillant à intensifier la réalisation de lotissements immobiliers dans les centres ruraux émergents.

Le Maroc d'abord

Une nouvelle alternance avec des perspectives sociales et démocratiques



- Généralisation et actualisation des plans d'aménagement urbain en sus de la simplification des procédures de ratification et de révision des documents d'urbanisme tout en imposant des délais bien définis pour la réalisation des plans d'aménagement des régions la production de l'habitat s'avérant trop insuffisante.

- Reconsidérer les institutions intervenantes, notamment « Al Omrane » en vue de renforcer la planification stratégique et l'élaboration de nouvelles formes de partenariat entre l'Etat et le secteur privé dans le domaine de la promotion de l'habitat en quête d'efficacité, de célérité et d'excellence.

- Création d'un centre national de formation en matière de gestion territoriale et préparation d'un programme de formation continue en plus de la formation des élus régionaux et locaux en les outillant des mécanismes nécessaires à l'exercice de leurs missions.

- Développement d'un cadre institutionnel ayant trait à la mesure, la recherche et la formation (création d'un observatoire pour mesurer la compatibilité de l'offre et de la demande dans le domaine de l'habitat, instauration d'une institution de recherches et études dans le domaine du bâtiment, de la promotion immobilière, l'acquisition des techniques extérieures, l'implantation de centres de forma-

tion professionnelle et technique dans les domaines du bâtiment et de la promotion immobilière).

- Attribution de récompenses (prix) aux meilleurs projets d'habitat afin de motiver les architectes, les promoteurs immobiliers et les sociétés de bâtiment (PME) qui contribue au rehaussement de la qualité urbanistique.

6- Meilleur ciblage des catégories sociales vulnérables

- Diversification des normes relatives à la réalisation des lotissements d'habitat économique et exonération des droits de conservation dans les zones réservées à ces opérations.

- Reconsidérer profondément la conception particulière de l'habitat social en modifiant le référentiel adopté et en révisant les conditions incluses dans le cahier de charges des promoteurs immobiliers.

- Accélération du rythme de production de l'habitat social en motivant les investissements privés et en créant des fonds d'investissement dans le domaine de l'habitat social et en révisant le système fiscal relatif aux projets d'habitat social dans le but d'attirer davantage les investissements et répondre ainsi aux besoins des régions.

- Motivation des collectivités locales quant au développement des politiques locales de l'habitat social conformément à ses besoins en fa-

vorisant l'accès au financement et à l'immobilier dans un nouveau cadre de conventions. Création également de sociétés régionales en charge d'aménagement des biens immobiliers au profit des collectivités locales.

- Mise en œuvre d'une nouvelle approche de lutte contre l'habitat insalubre, s'appuyant essentiellement sur les zones d'aménagement progressif dont bénéficient les familles habitant dans les bidonvilles ou à revenu limité, en se focalisant sur les villes qui connaissent une large prolifération de ce phénomène.

- Considérer le dossier de la lutte contre l'habitat insalubre comme étant une affaire locale tout en aidant les communes proportionnellement à leurs efforts en matière de contrôle et de lutte contre l'habitat insalubre sur leur sol dans le cadre d'une nouvelle génération d'accords et de conventions.

- Restructuration des quartiers insuffisamment équipés, les vieux tissus et les habitations à risque de chute, et ce par le biais de la réhabilitation urbaine.

7- Mesures d'accompagnement de la consolidation du rôle économique et social de la classe moyenne

- Application des mesures destinées à faciliter l'accès de la classe moyenne à l'immobilier et à la lutte

contre l'habitat informel. A cet effet, il est nécessaire de solutionner les problèmes du logement par la réduction concrète des frais des opérations des lotissements immobiliers et des terrains constructibles.

- Mise en œuvre d'un programme de promotion de l'habitat moyen et l'assister par des mesures incitatives tout en s'employant à assurer un suivi rigoureux pour mettre un terme à toutes les occupations illégales de biens immobiliers.

- Encouragement du développement de l'immobilier dédié à l'habitat pour location au profit de la classe moyenne, et ce à travers la motivation de l'investissement dans ce domaine par le biais de l'instauration de mécanismes de financement et de l'adoption d'incitations fiscales et de mesures de réglementation des tarifs locatifs et favoriser pour les catégories ciblées l'accès à ces unités d'habitation.

- Evaluation des incitations immobilières et fiscales accordées aux coopératives d'habitat et instauration d'un nouveau cadre de développement de l'action coopérative dans le domaine de l'habitat, en offrant des avantages incitatifs fiscaux aux investissements se rapportant aux habitations allouées à la classe moyenne.

Le Maroc d'abord

Une nouvelle alternance avec des perspectives sociales et démocratiques

Les nouveaux amendements juridiques contribueront à élargir la représentativité des femmes

Les nouveaux amendements juridiques relatifs à la représentativité des femmes contribueront à élargir la participation de cette catégorie sociale lors des prochaines élections, a affirmé le professeur à la Faculté de droit de Settat, Hafid Younsi.

Dans une analyse intitulée "Les nouveaux amendements juridiques relatifs au renforcement de la représentativité féminine dans les mandats électoraux", M. Younsi a expliqué que l'augmentation de la représentativité des femmes est synonyme de la mise en œuvre réelle et législative des dispositions de la Constitution stipulant la consolidation de la participation politique des femmes.

Les résultats des élections connaîtront, cette année, une représentativité plus importante des femmes, leur permettront d'occuper des postes que ce soit au niveau national ou territorial, grâce aux amendements juridiques opérés, ce qui est de nature à renforcer le capital du Maroc en matière de promotion de la situation des femmes dans tous les domaines, dont la politique, a-t-il estimé.

Dans ce sens, le chercheur a expliqué que la révision de l'arsenal juridique des élections à travers la modification des lois organiques régissant l'élection des membres de la Chambre des représentants et celles relatives aux élections des collectivités territoriales, les trois niveaux confondus, a donné lieu à des nouveautés qui leur sont communes.

Ces nouveautés concernent chacun de leurs cadres juridiques respectifs avec pour objectif d'encourager l'égalité des chances entre les femmes et les hommes dans l'accès aux missions électorales, indique-t-il.

Détaillant ces nouveautés, M. Younsi a expliqué qu'au niveau de la Chambre des représentants, la circonscription électorale nationale a été remplacée par des circonscriptions électorales régionales, tout en répartissant les sièges réservés actuellement à la circonscription électorale nationale (90 sièges) sur celles régionales selon deux critères fondamentaux.

Le premier critère tient compte du nombre de la population légale de la région alors que le second est lié à la représentation de la région, sur la base de son statut constitutionnel dans l'organisation territoriale du Royaume.

En outre, chaque liste de candidature doit comprendre les noms des candidates dont le nombre n'est pas inférieur aux deux tiers des sièges à pourvoir dans chaque circonscription électorale régionale ce qui permettra d'y inclure les noms de candidats hommes dans la limite d'un tiers des sièges (jeunes, cadres, MRE...).

Le chercheur a souligné que la loi organique N° 04.21 relative à la Chambre des représentants édicte aussi l'attribu-

tion exclusive de la première et de la deuxième places de chaque liste de candidature aux femmes sans les priver de leur droit à candidater pour les sièges déterminés au titre des circonscriptions électorales locales, en plus de la condition de s'enregistrer sur les listes électorales d'une des communes relevant de la compétence territoriale de la région concernée par la candidature afin de garantir une véritable représentativité régionale.

Quant aux conseils des préfectures et des provinces, la note analytique de M. Younsi rappelle que la loi organique N° 06.21 a instauré un mécanisme législatif pour rendre possible une représentativité effective des femmes au sein de ces conseils en consacrant un tiers des sièges dans chaque conseil préfectoral ou provincial aux femmes, sans que cela ne leur ôte le droit de se présenter pour

le reste des sièges à pourvoir sur le même pied d'égalité avec les hommes.

Le professeur universitaire a constaté que, lors des élections de 2015, la présence des femmes dans les conseils des préfectures et des provinces était très faible, estimant qu'à la lumière du récent amendement, "leur représentativité sera considérable, surtout que la loi a conféré aux partis le droit de présenter une seule liste composée de différentes formations politiques avec le maintien de la liste additionnelle dédiée aux femmes dans la limite d'un tiers".

Au niveau des communes, l'analyste politique a ajouté que les conseils dont les membres sont élus au suffrage de liste doivent consacrer un tiers des sièges à briguer aux femmes, tout en augmentant, si besoin en est, le nombre de "sièges au nombre correct le plus élevé".

Ceci dit, M. Younsi prévoit que la représentativité féminine dépasse 25% à l'échelle nationale, contre 21% lors des précédentes échéances électorales. Lors du scrutin législatif de 2016, cette représentation a atteint 81 sièges sur un total de 395 à la Chambre des représentants, soit 20,5%, dont 60 ont été élues à travers la liste féminine nationale, 9 via les listes locales et 12 moyennant la liste des jeunes, ce qui représente une hausse de 4%.

L'universitaire a précisé que le taux d'un tiers dans les listes de candidature présentées aux régions, aux conseils des préfectures et des provinces, aux communes au suffrage de liste, en plus des 5 grandes circonscriptions dans les communes au suffrage uninominal, permettra automatiquement une présence significative et sans précédent des femmes dans les instances élues.

الاتحاد الاشتراكي للقوات الشعبية
Union Socialiste des Forces Populaires

أي مشروع تنموي
للمستقبل لا يمكن أن
يتأسس بالجهل إنما
بالعلم والتعليم.

الاستاذ إدريس لشكر
الكاتب الأول لحزب الاتحاد الاشتراكي للقوات الشعبية

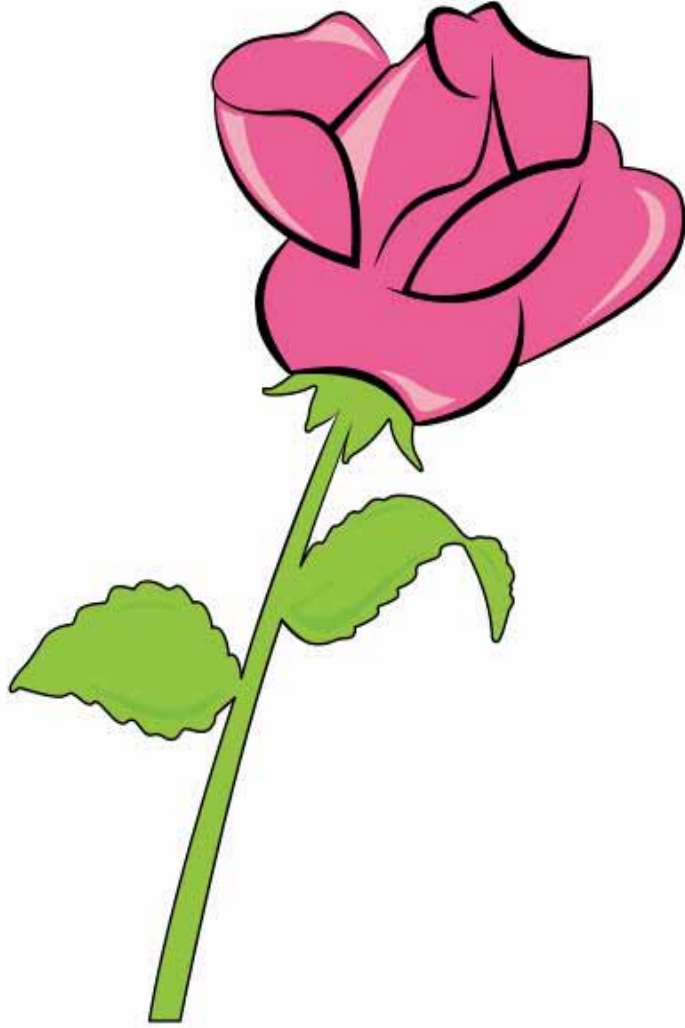
@USFPMaroc



الاتحاد الاشتراكي للقوات الشعبية

ⵜⴰⵎⴰⵔⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵖⴻⵔⴰⵏⵜ ⵜⴰⵙⴻⵎⴰⵏⵉⵜ ⵜⴰⵖⴻⵔⴰⵏⵜ

Union Socialiste des Forces Populaires



المغرب أولاً

تناوب جديد بأفق اجتماعي ديمقراطي

Le Maroc d'abord

Une nouvelle alternance avec des perspectives sociales et démocratiques

Le livre

Des vacances au soleil de Manosque. Tu m'as acheté des vélos et un Shakespeare bilingue – l'œuvre complète – pour mes 18 ans, merveilleux cadeau. Tu aimais les couleurs, tu aimais les fleurs et j'aimais t'observer, depuis la terrasse où je lisais. Tu inspectais ton jardin un sécateur à la main et coupais les roses fanées. J'aimais ta gourmandise et je profitais de tes bons petits plats. J'aimais moins t'entendre donner des ordres à papa, assise dans ton fauteuil, une tasse de café à la main. «Va me cueillir des tomates». Et Papa trotinait dans le jardin et cueillait les tomates. «Il me faut de l'ail et du vin». Et Papa trotinait au garage pour les ramener. «On va manquer de café ou de yaourts ou de fromages ou de riz». Et Papa descendait la colline de Toutes Aures faire les courses en ville. Au retour, l'octogénaire puis nonagénaire chargé de sacs, devait gravir la pente raide qui menait à la maison.

Assise encore, maman, après le repas de midi sur la terrasse, pendant que Papa et moi faisons la vaisselle. Liliane s'éclipsait aux toilettes et à la salle de bain et ne paraissait que le travail terminé. Et toi, Maman, tu criais depuis ton fauteuil, d'une voix peu convaincue : «Laissez ! Je ferai ça tout à l'heure». Pendant 30 ans la même phrase.

Pendant 30 ans toi assise et Papa et moi qui faisons la vaisselle.

Pendant 30 ans les acteurs ont répété le même rôle. Rituel immuable.

De bien petites choses... les mesquineries de la vie quotidienne... Pourquoi ressurgissent-elles en un moment pareil? Tout cela sera bientôt oublié ou rendu inoffensif par le temps. Je n'ai jamais pu t'aimer d'un amour simple, évident, sans réserve, comme Odile aime ses parents. J'aurais aimé... Bah ! A quoi bon ? Je te parle sans crainte de te blesser maintenant. Comme si tu pouvais m'entendre. Comme si je pouvais t'atteindre. Qui sait ? D'après Pétrus et la plupart des traditions, il faut trois jours à l'âme pour quitter complètement le corps. Ensuite, il ne sera plus qu'une dépouille vraiment sans vie. Selon les chrétiens, tu vas rejoindre ton père qui t'importait tant et ton mari qui t'importait moins. Liliane et moi échangerons de temps à autre des souvenirs du passé avec toi. Puis nous mourrons à notre tour et tout disparaîtra des mémoires, la maison de Bruges comme celle de Manosque. Les appartements de Bruxelles. Subsisteront sans doute quelque temps encore les écrits sur la littérature d'Olivier Nivelles. Ensuite tout sombrera définitivement dans l'oubli. Je n'en éprouve pas de tristesse. Je n'ai jamais pu croire à mon importance.

Pourquoi, maman, t'ont-ils af-



fuflé de cette robe grise que je ne te connaissais pas ? Des couleurs éteintes parce que tu es décédée ? Je sais que ça ne t'aurait pas plu. Je demanderai qu'on te mette la robe verte que tu aimais bien. Est-ce à mon tour de me sentir abandonné, comme tu le criais à la mort de

Papa et à chaque fois que je te quittais ? Abandonné, non, ou alors depuis si longtemps que je ne le sens plus. Mais amputé plutôt. Amputé de mon enfance, amputé de tout ce que j'ai vécu jusqu'à présent en fonction de toi.

Les obsèques. Brève cérémo-

nie à l'église. Bien peu de monde. Des cousins. Un employé de la maison de retraite avec une couronne de fleurs blanches. Liliane dans une robe de velours noir. Un jeune prêtre africain improvise maladroitement sur le texte que je lui ai remis. Quelques paroles de réconfort devant le cercueil. Je ne parle pas. Liliane est dure, fermée. Pas de pleurs. De la fatigue. De l'accablement. Une vie se termine. Une part de la mienne a sombré.

Les voitures derrière le corbillard jusqu'au crématorium. Dix minutes de recueillement dans une salle nue et froide, devant le cercueil. J'ai prévu de faire diffuser de la musique de Monteverdi, de Vivaldi. Et Bach directement branché sur l'au-delà peut nous consoler de tout.

Chez moi un buffet servi par un traiteur. Chacun fait assaut de souvenirs. On ne tarit pas d'éloges sur la disparue. Puis on rentre chez soi. Liliane s'offre à faire la vaisselle, met un vieux tablier sur sa belle robe noire. J'essuie et je range. Je nous fais du thé.

- Tu travailles demain ? me demande-t-elle.

- Oui et mes cours ne sont pas prêts. Je vais devoir veiller. Est-ce que tu te souviens si Maman nous touchait ? Je n'ai le souvenir d'aucun contact physique.

- Si. Des gifles.

(A suivre)

Recettes

Tarte aux poivrons et jambon

INGRÉDIENTS : 4 PERS.

1 pâte feuilletée
1 poivron rouge
1 poivron orange
1 poivron jaune
1 barquette de dés de jambon
1 oignon
1 échalote
150 g de gruyère râpé
1 boule de mozzarella
huile d'olive
1 noix de beurre
sel, poivre

PRÉPARATION :

1. Préchauffez votre four à th.6 (180°C). Hachez l'oignon et l'échalote.
2. Faites-les fondre dans une poêle avec de l'huile d'olive et un petit morceau de beurre.
3. Coupez les poivrons en dés et ajoutez-les à la poêle. Faites cuire pendant 5 min.
4. Ajoutez le jambon à la préparation. Faites cuire pendant 10 min.
5. Déposez la pâte dans le moule, piquez-la à la fourchette.



Découverte du fossile d'une nouvelle espèce de baleine amphibienne en Egypte



Des archéologues égyptiens ont découvert le fossile d'une nouvelle espèce de baleine amphibienne datant de 43 millions d'années au Fayoum, au sud du Caire, a indiqué un membre de l'équipe de recherche.

"Il s'agit d'une espèce qui n'était pas connue" des scientifiques, a affirmé le professeur de paléontologie, Hicham Salam, membre de l'équipe de recherche qui a découvert le fossile.

"C'est la première fois qu'une équipe de recherche arabe, notamment égyptienne, est chargée de documenter une telle découverte", a-t-il ajouté à la télévision jeudi soir.

La nouvelle espèce de baleine, qui mesurait plus de trois mètres et pesait environ 600 kilos, a été baptisée "Fioumicetus anubis", nom dérivé de son lieu de découverte, Fayoum, et du dieu Anubis, l'une des plus anciennes divinités égyptiennes.

Dans un communiqué publié mercredi, le ministère de l'Environnement affirme que cette espèce "de baleine était la plus féroce et la plus ancienne d'Afrique".

Le fossile a été retrouvé dans la région de Fayoum, une partie de l'Egypte autrefois re-

couverte d'une mer, où se situe également la Vallée des baleines, qui contient des restes de fossiles "inestimables", selon l'Unesco.

"La baleine avait à la fois la capacité de marcher sur la terre ferme et de nager dans la mer", a ajouté le ministère, qui affirme que cette découverte témoigne de l'évolution des baleines, qui étaient des mammifères terrestres avant de devenir des mammifères marins.

"Une étude anatomique du fossile démontre que cette nouvelle espèce de baleine est complètement différente des autres espèces déjà connues", indique encore le ministère.

Le mammifère était un "grand prédateur avec de grandes mâchoires puissantes qui lui permettaient de contrôler l'environnement dans lequel il vivait".

En plus du ministère de l'Environnement, la mission de recherche égyptienne était soutenue par le ministère de l'Éducation, ainsi que par l'Université de Mansourah (nord-est).

Les autorités égyptiennes annoncent régulièrement des découvertes archéologiques. En 2018, une équipe de scientifiques avait découvert le premier squelette de dinosaure en Afrique datant de plus de 75 millions d'années.

Première édition du Festival du court métrage de Marrakech

*Lancement prévu
entre fin septembre
et début octobre*

Avant pour mission de créer un pont entre Marrakech et le monde du court métrage et de mettre en valeur les talents locaux tout en partageant le travail de cinéastes étrangers, le festival du court métrage de Marrakech est le premier festival organisé par des fondatrices femmes, à savoir Ramia Beladel et Thaïs Martin, deux artistes basées dans la cité ocre, avec des années d'expérience de curation d'événements culturels.

Cette première édition, qui mettra l'Égypte à l'honneur, offrira aux cinéphiles une sélection diversifiée de 42 courts métrages de réalisateurs émergents et établis, ajoute-t-on de même source, notant que les organisatrices ont prévu des lieux de projection privés extraordinaires, notamment à Jnane Tamsna et les sites du patrimoine dans l'ancien quartier de Lak-sour.

D'une durée d'une semaine en plein air, avec respect de la distanciation sociale, et limité à 70 personnes par jour, le mini-festival présentera une sélection diversifiée, outre une série de films étrangers et un programme en compétition, axé

sur les talents marocains.

Présidé par le cinéaste Kamal Hachkar, le jury de cette première édition sera composé de Daniele Juisa, ancienne réalisatrice et productrice, Marie Courtin, première productrice de photoshoot pour les magazines et marques de mode à Marrakech et Mehdi Sefrioui, photographe de mode, outre l'acteur Tarik Mounim.

Par ailleurs, parmi les courts métrages en lice pour le prix du "Meilleur film", figurent "Far from Casablanca", produit par Youssef Rhanem, "Ghost of Spacetime" (Mohamed Rezki), "The Last Wave" (Mohamed El Haoury) et "Close Your Eyes" (Sigma Technologies).

Pour les nominés dans la catégorie "Meilleur réalisateur", la liste comprend "Ghost of Spacetime" de son réalisateur Karim Tajouout, "Dead Leaves" de Youssef Benjelloun et Yahya Bensliman, "Far from Casablanca" de Youssef Rhanem et "Close Your Eyes" d'Oussama Abdouh.

Concernant la catégorie "Meilleur acteur", concourent Mehdi Kanissi "Far from Casablanca", Abdenbi El Benniou "Close Your Eyes", Azelrab



Kaghat "Dear Father" et Mohamed Hmimsa "Un Philosophe".

Les films marocains qui ont été sélectionnés "Hors compétition" sont: "Dear Father" de Khalil Hassani, "Dead Leaves" de Youssef Benjelloun et Yahya Bensliman, "The White Magic" de Tarik Rasmi, "Pour le meilleur et pour le pire" de Meryem Benheddi, "Home: Wlad les Interstices" de Sarah Maacha, "Occupation Killer" de Walid Ayoub, "Le temps d'une toile" de Mouhoub Nacera et "EXIT" de Sarra Rkha & Lucas Jacquier. Par ailleurs, dans la catégorie des films étrangers "Hors compétition", figurent "Landstrength" de Jérémy Grifaud (France), "54 / The Blind Turtle and the Endless Sea" d'Isabella Margara (Grèce), "Conditional Love" d'Osama Elsamadony (Angleterre), "KOSMOS" de Zied Ben Chaabane (Tunisie), "The Recovery King" d'Abdallah Mansour Bougherraf (Algérie), "Maradona's Legs" de Firas Khoury (Palestine), "FISH" d'Ingrid Liavaag (Norvège), "ZOO" de Will Niava (Canada) et "Sarajevo Film Festival" de Johan van der Keuken (Pays-Bas).

Il s'agit également de "The Rift" de

Louis Devereux (Angleterre), "Wolf's Milk" de Munir Atalla (Jordanie), "Vincent Before Noon" de Guillaume Mainguet (France), "Fedora's Journey Through Moscow At The Turn Of The XXI Century" d'Axinya Gog (Russie), "Call Me Neginho" de Selim Harbi (Cape Vert/Allemagne/Tunisie) et "Martyruchka" de Jihane Joypaul et Kinan Youssef (France).

L'Égypte, qui est à l'honneur lors de cette 1^{ère} édition, participe également en "Hors compétition" avec "Wintry Spring" de Mohamed Kamel, "The Circle" de Mohamed El Gohary, "Shelter of the Stranger" de Mahmoud Abdelsalam, "Ghorab Al Bayn" d'Ahmed Dahroug, "Pastitio" de Mai Mustafa Ekhrou, "Damascus Cairo" de Steven Magdy, "Temporary" d'Abdallah Dnewar, "If You Find Me in Cairo" de Randa Ali, "AM Bayoumy" de Yasser Zaki, "Room of A Dying Bird" d'Ahmed Samir, "Everybody Celebrate" d'Ahmed Ezzat, "Family Routine" d'Ahmed Hamed, "Cairo, not a city for love" de Mahmoud Goda et "600 kilos" de Mohamed Salah.

Box-office nord-américain

"Candyman" tout en haut

"Candyman", remake du célèbre film d'épouvante de 1992, s'est taillé un chemin vers la première place du box-office nord-américain avec 22 millions de dollars de recettes pour son premier week-end d'exploitation, selon les chiffres définitifs publiés lundi par la société spécialisée Exhibitor Relations.

Cette performance, qui couvre presque le budget estimé pour le film, a surpassé les attentes des experts pour un week-end encore plombé par le coronavirus et le passage du dévastateur ouragan Ida dans le sud des États-Unis.

Écrit par Jordan Peele et avec Yahya Abdul-Mateen II dans le sanglant rôle-titre, le film a bénéficié d'un budget de 25 millions de dollars, selon le magazine spécialisé Hollywood Reporter.

La comédie d'action dans l'univers du jeu vidéo "Free Guy" est rétrogradée à la deuxième place cette semaine, avec 13,1 millions de dollars de recettes. Le film, qui explore avec légèreté la frontière entre virtuel et réel, met en scène un anti-héros interprété par Ryan Reynolds, simple figurant d'un jeu vidéo qui cherche à

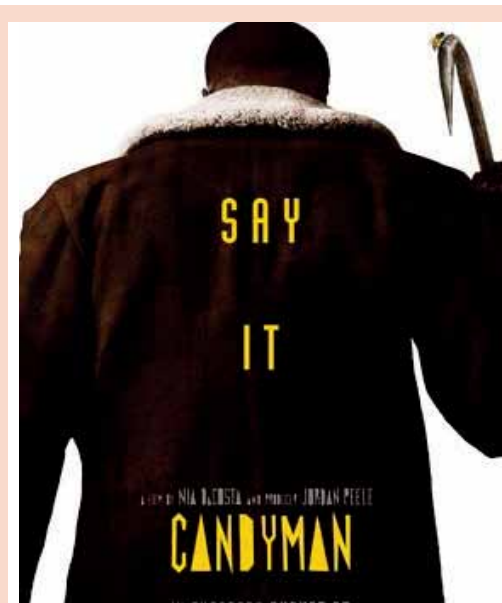
prendre en main son destin et dérègle la mécanique bien huilée pensée par les créateurs.

Également en baisse d'une place, le film d'animation pour jeunes enfants "Pat' Patrouille - Le film" engrange 6,6 millions. "Pat' Patrouille" raconte l'histoire d'un garçon nommé Ryder et des chiots courageux qui l'aident à sauver la population d'Adventureville des manigances d'un maire diabolique.

La quatrième place revient au film d'aventures de Disney "Jungle Cruise" avec 5 millions de dollars le week-end dernier, et dépasse les 100 millions de recettes depuis sa sortie voici cinq semaines.

Inspiré d'une attraction des parcs Disney, le film suit les aventures du Dr Lily Houghton, incarnée par Emily Blunt, et de son frère (Jack Whitehall) dans la forêt amazonienne. On y trouve également l'acteur le mieux payé d'Hollywood, Dwayne Johnson, qui joue leur guide.

Le long-métrage d'horreur "Don't Breathe 2", autour d'un jeu de massacre perpétré par un ancien combattant aveugle, complète le Top 5 avec 2,8 millions.



Visa for Music au Maroc s'allie avec le China Strawberry Music Festival

Pour un streaming prévu les 1^{er} et 2 septembre, le China Strawberry Music Festival et Visa for Music au Maroc présenteront conjointement le "Strawberry x Visa For Music Online Festival". Cet événement d'échange musical est présenté par le Bureau des échanges internationaux et de la coopération du ministère de la Culture et du Tourisme de la Chine avec le soutien de l'ambassade de ce pays à Rabat et entrepris par Beijing Modern Sky Culture Develop-

ment Co., Ltd.

Il intervient également en réponse à l'initiative "Une ceinture et une route" mettant à l'honneur les échanges musicaux Chine-Maroc. L'événement qui rassemble 8 groupes de chaque pays, sera enregistré et diffusé en ligne.

Par ailleurs, la jeune réalisatrice Wijdane Belbiyar, lauréate de l'Institut supérieur des métiers de l'audiovisuel et du cinéma (ISMAC), s'est vu décerner un prix pour son court métrage

"Regresso" au Festival de Vancouver.

Originaire de la ville de Mohammédia et installée à Washington DC, Wijdane Balbiyar est une passionnée du 7^{ème} art. Elle fait partie de la première promotion de l'ISMAC en 2016. Après avoir accumulé une première expérience au Maroc, elle s'est dirigée vers les Emirats arabes unis pour rejoindre les équipes d'Abu Dhabi Media. Elle a également suivi une formation à New York film academy.



Bouillon *de culture*

7^{ème} art



Pour pénétrer le marché chinois, juteux mais étroitement contrôlé, Hollywood a visé la simplicité: mettre un acteur asiatique au cœur d'un film de super-héros Marvel, une première dans l'histoire de cette franchise de tous les records.

"Shang-Chi et la Légende des Dix Anneaux" poursuit la saga inaugurée en 2008 avec "Iron-Man" dans une Chine imaginaire mêlant créatures gigantesques, mysticisme et kung-fu sur fond de relation difficile entre un fils et son père.

Joué par l'acteur canadien d'origine chinoise Simu Liu, Shang-Chi a fui un père dominateur alors qu'il n'était encore qu'un adolescent - destiné à devenir un assassin sans pitié - et se retrouve errant aux Etats-Unis.

Il y mène une vie sans histoire, se liant d'amitié avec Katy, jouée par Awkwafina ("Crazy Rich Asians"), jusqu'à ce que son père lui envoie une équipe de gros bras pour le ramener à la maison.

C'est l'acteur fétiche de Wong Kar-wai, Tony Leung ("In the Mood for Love") qui interprète le père, Wenwu: un vilain pas tout à fait méchant et plein de complexité qui tire ses super-pouvoirs des dix anneaux magiques enserrant ses bras.

"Shang-Chi" s'inscrit sans aucun doute possible dans l'univers cinématographique Marvel, avec des clins d'oeil appuyés aux opus précédents comme le retour de Ben Kingsley dans le rôle de l'acteur raté d'"Iron Man 3".

Numéro un mondial du divertissement, Disney espère ainsi faire une percée sur le marché chinois, où certains épisodes de la saga Marvel ont déjà rapporté gros.

"Le Serment du dernier messenger" en lice pour le Prix Ivoire

Le roman dystopique "Le Serment du dernier messenger" de Souad Jamaï et la pièce théâtrale "Nos Mères" de Fedwa Misk, deux ouvrages édités par la Croisée des Chemins (LCDC), ont été sélectionnés dans la liste des ouvrages finalistes pour le 13^{ème} Prix Ivoire. L'Association "Akwaba Culture" a annoncé, dimanche soir, que les deux romans sont en lice pour l'édition 2021 du Prix Ivoire pour la littérature africaine d'expression francophone, parmi 103 autres ouvrages issus de 19 pays, a écrit LCDC dans un communiqué, notant que le pré-jury chargé de sélectionner les ouvrages finalistes était composé des critiques littéraires Michel Koffi (président), Auguste Gnaléhi, Serge Grah, Koffi Koffi et Henri N'koumo, alors que l'écrivaine Werewere-Liking (Prix Noma 2005), est la présidente du jury final, chargé de la désignation du lauréat parmi les six finalistes.

La même source a précisé que les quatre autres ouvrages, tous des

romans, en lice pour le Prix sont : "Cette Morsure trop vive" de Nasuf Djailani (Comores), "Misère de Davina Ittoo" (Ile Maurice), "Dans le ventre du Congo de Blaise Ndala" (Congo) et "Les Villages de Dieu d'Emmelie Prophète" (Haïti).

Doté de 3.000 euros, le 13^{ème} Prix Ivoire pour la littérature africaine d'expression francophone, devra être décerné le samedi 20 novembre à Abidjan, capitale économique de la Côte d'Ivoire, fait savoir la maison d'édition. Créé en 2008 par Akwaba Culture, une association de droit ivoirien, le Prix Ivoire pour la littérature africaine d'expression francophone récompense les auteurs émergents d'Afrique et des diasporas africaines, a expliqué LCDC, ajoutant que le Prix, qui est placé sous le parrainage du ministère en charge de la Culture de Côte d'Ivoire et de l'Organisation internationale de la Francophonie, bénéficie de l'appui de l'ambassade de France et de la Librairie de France-Gruppe de Côte d'Ivoire.



ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT,
DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU

CAISSE POUR LE FINANCEMENT ROUTIER

DRETLE RABAT-SALE-KENITRA

DPETLE DE KHEMISSET

TRAVAUX D'ÉLARGISSEMENT ET DE RENFORCEMENT DE LA RR 407
DU PK 62+100 AU PK 84+186 – PROVINCE DE KHEMISSET.

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° KH/02/2021/CFR

OUVERTURE DES PLIS LE 30/09/2021

Le 30/09/2021 à 10h00, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport de la Logistique et de l'Eau de Khémisset et de l'Eau de Khémisset à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

TRAVAUX D'ÉLARGISSEMENT ET DE RENFORCEMENT DE LA RR 407
DU PK 62+100 AU PK 84+186 - PROVINCE DE KHEMISSET.

La Caisse pour Financement routier est le maître d'ouvrage. La maîtrise d'ouvrage déléguée est assurée par la Direction Régionale de l'Équipement, du Transport de la Logistique et de l'Eau de Rabat – Salé – Kénitra représenté par la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport de la Logistique et de l'Eau de Khémisset.

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté pendant les heures ouvrables à l'adresse suivante : Direction Provinciale de l'Équipement et du Transport de la Logistique et de l'Eau de Khémisset, Rue Kadi Ayad ou peut être retiré auprès du bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement et du Transport de la Logistique et de l'Eau de Khémisset. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'État (www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire de soumission est fixé à la somme de **918.000,00 DH (Neuf cent dix huit mille Dirhams)** ; il doit être établi au nom de la Caisse pour le Financement Routier.

L'estimation du coût des travaux établie par la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport de la Logistique et de l'Eau de Khémisset est fixée à la somme de : **Soixante et un millions cent soixante dix neuf mille cent trente quatre Dirhams et cinquante trois Centimes Toute Taxes Comprises (61.179.134,53 Dhs TTC)**.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 10 et 12 du règlement de consultation.

Il est prévu une visite des lieux le **17/09/2021 à 10h00** au siège de la DPETLE de Khémisset, Il est fortement recommandé aux concurrents d'y participer.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement et du Transport de la Logistique et de l'Eau de Khémisset ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer, par voie électronique, dans le portail des marchés publics.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode d'envoi de courrier, cette Direction ne peut être tenue responsable de la non réception du pli.

Le dossier technique comprend les pièces suivantes :

Pour les concurrents installés au Maroc

Les concurrents devront fournir une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification :

Il est exigé pour le présent appel d'offres le secteur, la classe Minimale et les qualifications suivantes :

Secteur	Qualification	Classe
B	B.1 et B.3 et B.5 et B.6	S

Pour les concurrents non installés au Maroc

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique prévu à l'article 10 du règlement de consultation.

NB : Le règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés de la Caisse pour le Financement Routier peut être consulté sur le site internet : www.mtpnet.gov.ma

N°7495/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA SETTAT
PROVINCE DE SETTAT
CERCLE DE BENAHMED
CAIDAT OULED FARES
COMMUNE OULEDS FARES

Avis d'examen d'aptitude professionnelle

Le président du conseil communal OULED FARES (province Settati) annonce qu'un examen d'aptitude professionnelle au titre de l'année 2021 sera organisé au siège de la commune, au profit des techniciens et rédacteurs 4^{ème} grade ayant au moins six ans de service dans le grade d'origine pour l'accès au grade techniciens et rédacteurs 3^{ème} grade relevant de la commune, et ce le dimanche : **26 Septembre 2021 à 09 heures 30 min du matin.**

Les candidats dotés des conditions juridiques requises et désirant participer à cet examen doivent déposer leur demandes de candidatures auprès du bureau des ressources Humaines de la commune, au plus tard le **22/09/2021.**

N°7496/PA

Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle,
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Hassan II de Casablanca

Avis de concours pour le recrutement d'un technicien 3^{ème} grade (01)
en « Techniques de Développement Informatique » ou
« Maintenance Informatique et Réseaux »
ou « Techniques des Réseaux Informatiques » Session 26/09/2021

L'École Normale Supérieure de l'Enseignement Technique de Mohammédia organise un concours pour le recrutement d'un technicien 3^{ème} grade (01 poste) en « Techniques de Développement Informatique » ou « Maintenance Informatique et Réseaux » ou « Techniques des Réseaux Informatiques », session 26/09/2021.

Ce concours est ouvert aux candidats titulaires d'un diplôme de Technicien Spécialisé en « Informatique ou Techniques de développement informatiques ou Techniques des réseaux informatiques », délivré par l'un des établissements de Formation Professionnelle créés conformément au décret n° 2.86.325 du 8 Joumada I 1407 (09 janvier 1987), portant sur l'organisation générale des établissements de formation professionnelle ou d'un diplôme équivalent conformément aux dispositions réglementaires en vigueur conformément au décret n° 2.12.90 du 8 Joumada II 1433 (30 avril 2012) tel qu'il a été modifié et complété.

Dossier de candidature :

- Une demande adressée à Monsieur le Directeur de l'École Normale Supérieure de l'Enseignement Technique de Mohammédia
- 02 copies certifiées conformes de la CNI ;
- 05 copies certifiées conformes du Baccalauréat ;
- 05 copies certifiées conformes du diplôme de technicien spécialisé demandé ;
- 01 copie de l'arrêté d'équivalence (pour les titulaires d'un diplôme reconnu équivalent)
- Une autorisation pour participer au concours (pour les candidats fonctionnaires)
- Une attestation d'exercice récente (pour les candidats fonctionnaires)
- 02 Extraits d'acte de naissance récents ;
- 03 Curriculum Vitae à jour du candidat ;
- Deux enveloppes timbrées portant le nom et l'adresse du candidat ;
- 01 Photo du candidat.

Epreuves du concours :

- une épreuve écrite portant sur un sujet d'ordre juridique ou économique ou de gestion.
- une épreuve écrite portant sur un sujet ou questions liés à la spécialité demandée.
- une épreuve orale : évaluation du candidat par un jury sur les différents domaines pour juger ses capacités à exercer les fonctions liés au poste mis en compétition.

*Les candidats doivent postuler sur la plateforme <https://econcours.univh2c.ma> avant le **16/09/2021.**

*La légalisation des pièces susmentionnées doit se faire avant le 16/09/2021.

*La liste des présélectionnées pour passer les épreuves écrites sera affichée sur le site www.emploi-public.ma et fera acte de convocation aux examens des épreuves écrites.

N.B. : Tout dossier incomplet sera rejeté. Seules les candidatures déposées sur la plateforme citée ci-dessus seront acceptées.

N°100/PC

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE
 DE L'EQUIPEMENT,
 DU TRANSPORT, DE
 LA LOGISTIQUE
 ET DE L'EAU
 DIRECTION
 PROVINCIALE DE
 L'EQUIPEMENT, DU
 TRANSPORT,
 DE LA LOGISTIQUE
 ET DE L'EAU
 DE TAZA.
 Avis d'Appel d'Offre
 Ouvert N° 32/2021
 Le 28/09/2021 à 10 h, il
 sera procédé dans les
 bureaux de la Direction
 Provinciale de l'Equipe-
 ment, du Transport, de la
 Logistique et de l'Eau de
 Taza à l'ouverture des
 plis relatifs à l'appel d'of-
 fre ouvert sur offre des
 prix pour :
 Etude d'élargissement et
 de renforcement de la
 RP5409 du PK25+000 au
 PK35+000 . Province de
 Taza.
 Le dossier d'appel d'of-
 fre peut être retiré au Bu-
 reau des Marchés du
 Service Gestion et Pro-

gramme de la Direction
 Provinciale de l'Equipe-
 ment, du Transport, de la
 Logistique et de l'Eau de
 Taza.
 Il peut être également té-
 léchargé à partir du por-
 tail des marchés publics à
 l'adresse [www.marches-
 publics.gov.ma](http://www.marches-publics.gov.ma)
 Le cautionnement provi-
 soire est fixé à la somme
 de : 3 000,00 Dhs (Trois
 Mille Dirhams).
 L'estimation des coûts des
 prestations établie par la
 Maître d'Ouvrage est fixé
 à la somme de : 199 800,00
 Dhs (Cent Quatre Vingt
 Dix Neuf Mille Huit Cent
 Dirhams)
 Le contenu, la présentat-
 ion ainsi que le dépôt
 des dossiers des concurre-
 nts doivent être
 conforme aux disposi-
 tions des Articles 27, 29 et
 31 du Décret n° 2-12-349
 relatif aux marchés pu-
 blics.
 Les concurrents peuvent :
 - Soit envoyer leurs plis
 par courrier recommandé
 avec accusé de réception

au bureau précitée
 - Soit déposer leurs plis
 contre récépissé leurs plis
 dans le bureau du Secrétariat de la DPETLE de
 Taza.
 - Soit déposer leurs plis
 par voie électronique à
 partir du portail des mar-
 chés publics
 - Soit les remettre au pré-
 sident de la commission
 d'appel d'offres au Début
 de la séance et avant l'ou-
 verture des plis.
 Les pièces justificatives à
 fournir sont celles pré-
 vues par l'article 4 du ré-
 glement de consultation.
 Pour le dossier technique:
 Le dossier technique
 comporte :
 Une copie certifiée
 conforme à l'original du
 certificat d'agrément jus-
 tifiant le domaine d'acti-
 vité D4
 - Pour les Entreprises non
 installées au Maroc, ils
 doivent fournir le dossier
 technique tel que prévu
 par l'article 4 du régle-
 ment de consultation.
 N° 7497/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT,
 DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU

 DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT,
 DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU LARACHE

AVIS DE REPORT

Le Directeur Provincial de l'Equipe-
 ment, du Transport de la Logistique et de L'Eau de
 Larache porte à la connaissance des candidats que l'appel d'offres n° **02/DPETLE/lar
 2021 CFR** ,dont la date d'ouverture des plis, programmée le **08/09/2021 A 11 H**
 est reportée au **15/09/2021 à 11 H du matin**.

Relatif aux :

**TRAVAUX D'ELARGISSEMENT ET DE RENFORCEMENT DE LA RP 4402 DU
 PK 13+010 AU PK 29+000 - PROVINCE DE LARACHE -.**

Le reste demeure sans changement.

N°7498/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT,
 DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU

 DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT,
 DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
 DE LARACHE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 18/DPETLE/Lar 2021

Le 28 SEPTEMBRE 2021 à 10 H du matin, il sera procédé dans
 les bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Equipe-
 ment, du Transport, de la Logistique et de L'Eau Larache, place Oued El Makhazine Larache à l'ouverture des plis
 relatif à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix pour :

**Travaux de signalisation horizontale de la RR417 du PK 32+100 au PK
 50+000 et de la déviation de la RP4702 du PK 52+200 au PK 64+000
 -Province de Larache-**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau des marchés de la DPETLE
 de Larache place Oued El Makhazine Larache. Il peut également être téléchargé à partir du
 portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma et à partir de l'adresse
 électronique suivante : www.mtpnet.gov.ma.

**Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 6.000,00 DHS
 (SIX MILLE DHS) .**

**L'estimation du coût des prestations : QUATRE CENT DEUX MILLE
 QUATRE VINGT SEIZE DIRHAMS (402.096,00 DHS T T C).**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être
 conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12- 349 du 8 Joumada
 I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du secrétariat de Mr .Le
 Directeur Provincial de l'Equipe-
 ment, du Transport, de la Logistique et de L'Eau de
 Larache place Oued El Makhazine Larache.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et
 avant l'ouverture des plis.
- Soit déposer leurs offres par voie électronique dans le site des marchés publics :
www.marchespublics.gov.ma .

**Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de
 consultation.**
**Pour les concurrents installés au Maroc ils doivent fournir une copie légalisée
 (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et classification.**

SECTEUR	Qualification Exigées	Classe minimale
X	X1	3

**Pour les Entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique
 tel que définie dans le règlement de consultation.**

N°7500/PA

المملكة المغربية
 Royaume du Maroc



وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات
 Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
 قطاع المياه والغابات
 Département des Eaux et Forêts
 المديرية الجهوية للمياه والغابات ومحاربة التصحر للأطلس المتوسط
 Direction Régionale des Eaux et Forêts et de La Lutte Contre le Désertification du Moyen Atlas
 المديرية الإقليمية للمياه والغابات ومحاربة التصحر بخنيفرة
 Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de La Lutte Contre le Désertification de Khenifra

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°13/2021 du 30/09/2021 à 10h00
(SEANCE PUBLIQUE)
RESERVES A LA PETITE ET MOYENNE ENTREPRISE

Le 30/09/2021 à 10h00, il sera procédé dans les Bureaux de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et
 de la Lutte Contre la Désertification de Khénifra, Quartier Administratif, Route de Meknès à Khénifra à
 l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'offres sur offres de prix pour les Travaux présentés dans le tableau
 suivant :

N° de lot	Nature des travaux
Unique	Travaux d'aménagement cynégétique de la Reserve de chasse Royale de Rass Beriakh, Commune Territoriale d'Aguelmous, CCDRF de My Bouazza, Provinc de Khénifra. (2cmc Tranche)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau de programme, suivi évaluation de la Direction
 Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Khénifra, Quartier Administratif,
 Route de Meknès à Khénifra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de
 l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Vingt mille dirhams (20.000,00 Dhs)**.
 L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée comme suit :

N° de Lot	L'Estimation des couts des prestations (En lettres et en chiffres)
01	499.920,00 Quatre cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent vingt dirhams

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux
 dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau marché, comptabilité et régie de la Direction Provinciale
 des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Khénifra.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des
 plis.
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique au maître d'ouvrage.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N.B : Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le
 règlement de consultation.

N°7499/PA

Avis de constitution
Par acte SSP, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée à associé unique, ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : * ARCHI CHALLENGE * SARL
Objet : Conseil, conception et réalisation de tous types de travaux publicitaires, événementiels, d'aménagement et de bâtiment.
Gérance : Mr OMAR KDOURI titulaire de la CIN N° BH 438148. Les associés Mme FATIMA EZ-ZAHRA EDDAOUDI titulaire de la CIN N° BJ 368056, Mme CHAYMAA ZEROUALI titulaire de la CIN N° BJ 413875 Et Mme ZINEB ZEROUALI titulaire de la CIN N° BL97829.
Capital : 10 000.00 DH
Capital Social : OMAR KDOURI 25 Parts / Mme FATIMA EZ-ZAHRA EDDAOUDI 25 Parts / Mme CHAYMAA ZEROUALI 25 Parts / Mme ZINEB ZEROUALI 25 Parts.
Durée : La durée de la société est fixée à (99) années, à compter de son immatriculation au registre de commerce sauf les cas de dissolution anticipée ou de prorogation par décision extraordinaire des associés.
Siège Social: 59 BD ZERK-TOUNI RESIDENCE LES FLEURES 9 EME ETAGE

APPT 26 CASABLANCA.
Le dépôt a été effectué au CRI de Casablanca, l'immatriculation au RC a été faite le 15/06/2021 sous le n° 511353.
N° 7494/PA

MORGANE CONSULTING MOROCCO
Transfert du siège social «TEXAS LOGISTICS»
Aux termes d'un procès verbal de l'A.G.E tenu le 28/06/2021, l'associé unique de la société «TEXAS LOGISTICS» S.A.R.L décide de :
Le transfert du siège social de la société du : N° 105, 3ème Etage, Appt :16, Angle mostafa maani et 11 janvier CASABLANCA au N° 415 3eme Etage Appart 3 SAADA 02 BD Grande Ceinture Hay Mohammadi CASABLANCA
Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 26/08/2021, sous le numéro : 790742.
N° 7501/PA

MORGANE CONSULTING MOROCCO
Transfert du siège social «KAOTIC»
Aux termes d'un procès verbal de l'A.G.E tenu le 30/07/2019, l'associé unique de la société «KAOTIC» S.A.R.L AU décide de :

Le transfert du siège social de la société du : 8 PLACE ISTIQLAL APPT 12 ETG 5-CASABLANCA au 650 RUE DE PIERRE FONDS ETG 1 APPT B16 BD MOHAMED 5 RCE ACACIA CASABLANCA,
Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 07/11/2019, sous le numéro : 719560.
N° 7502/PA

"SPECIAL METAL"
SARL A.U
Aux termes d'un acte SSP à Casablanca en date du 15/07/2021 il a été constitué une sarl a.u, dont les caractéristiques sont les suivantes :
Objet : Négociant - Transport routier de marchandises - Import export.
Siège Social: 10 Rue Liberté Etage 3 Appt N°5 - Casablanca.
Capital Social: 100.000,00 dhs divisé en 1000 parts de 100 dirhams Chacune : Mr MOURAD LMAINDA 1000 parts.
Gérance : Mr MOURAD LMAINDA est nommé gérant unique de la société pour une durée illimitée.
Année Sociale : du 01/01 au 31/12.
Le dépôt légal est effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro

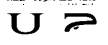
790951 en date du 30/08/2021 et immatriculé sous le numéro 514277.
POUR EXTRAIT ET MENTION
N° 7505/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE TIZNIT
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 35/2021
Le 28/09/2021 à 10h00, il sera procédé en séance publique dans la salle de réunion de la D.P.E.T.L.E de Tiznit Avenue Mohamed V Tiznit à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres de prix pour:
OBJET : ASSISTANCE TECHNIQUE ET SUIVI DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DU DOUAR AIT BOUNOUH DANS LA COMMUNE TERRITORIALE AFELLA IGHIR, PROVINCE TIZNIT.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Bureau des marchés de la DPETLE de Tiznit. Il peut

également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat. : <http://www.marchespublics.gov.ma> .
• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 5 000.00 Dhs (Cinq Mille Dirhams).
• L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 390 000.00 Dirhams (Trois cent quatre-vingt-dix mille Dirhams et 00 cts).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Directeur Provincial de l'Equipe-ment, du Transport et de la Logistique de Tiznit
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ou-

verture des plis.
- Soit présentés par voie électronique selon les prescriptions de l'arrêté du ministre de l'Economie et des Finances n° 20-14 du 04 Septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 et 10 du règlement de consultation.
• Dossier Technique comprenant :
- Pour les entreprises installées au Maroc
Les concurrents sont tenus de produire en plus du dossier technique une copie légalisée du certificat d'agrément des bureaux d'études. A cet effet, il est exigé pour le présent appel d'offre ce qui suit :
- Agrément dans le domaine d'activités D3 (hydraulique urbaine) ou D17 (voirie, réseaux d'assainissement et eau potable).
- Pour les entreprises non installées au Maroc :
Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.
N° 7506/PA

Royaume du Maroc
Université Hassan II
de Casablanca
Faculté de Médecine Dentaire



Faculté de Médecine Dentaire
Université Hassan II de Casablanca

المملكة المغربية
جامعة الحسن الثاني
بالدار البيضاء
كلية طب الأسنان

Avis de concours pour le recrutement
D'un Technicien 3ème grade
(Session du 26/09/2021)

La Faculté de Médecine Dentaire de Casablanca organise un concours de recrutement d'un **Technicien 3ème grade spécialité « Technologie de Laboratoire de Prothèse Dentaire »**, qui aura lieu le **26 Septembre 2021**.

Le concours est ouvert aux candidats titulaires d'un diplôme de technologie de laboratoire de Prothèse Dentaire délivré par l'une des universités marocaines, ou d'un diplôme équivalent conformément aux dispositions réglementaires en vigueur .

Le dossier de candidature est constitué de :

- 1- Une demande adressée à Monsieur le Doyen de la Faculté de Médecine Dentaire de Casablanca
- 2- Une copie certifiée conforme du diplôme demandé
- 3- Une copie certifiée conforme du Baccalauréat
- 4- Un curriculum Vitae du candidat
- 5- Une copie certifiée conforme de la Carte d'Identité Nationale du candidat
- 6- Un extrait d'acte de naissance récent
- 7- Deux enveloppes timbrées portant le nom et l'adresse du candidat

Les demandes de candidature doivent être adressées à la Faculté de Médecine Dentaire de Casablanca avant le **16 Septembre 2021** via l'adresse électronique :

<https://econcours.univh2c.ma>

N°7503/PA



المملكة المغربية
جامعة السلطان مولاي سليمان
الكلية المتعددة التخصصات
خريبكة

إعلان
عن إجراء مباراة توظيف متصرف من الدرجة الثانية

تنظم الكلية المتعددة التخصصات بخريبكة مباراة توظيف متصرف من الدرجة الثانية (منصب واحد)، دورة 2021/09/26 في التخصص الآتي:

عدد المناصب	التخصص
01	Informatique

تفتح المباراة في وجه الحاصلين على دبلوم الدراسات العليا المعمقة أو دبلوم الدراسات العليا المتخصصة أو الماجستير، أو الماستر المتخصص أو ما يعادل إحداها طبقاً لمقتضيات المرسوم رقم 2.12.90 الصادر في 08 جمادى الآخرة 1433 (30 أبريل 2012).
يتم الترشح وإيداع الملفات لاجتياز هذه المباراة وجوبا عبر المنصة الإلكترونية الخاصة بالجامعة: <http://econcours.usms.ac.ma/> وذلك قبل 2021/09/16.

تشتمل المباراة على اختبارين كتابيين واختبار شفوي تحدد مدتها ومعاملتها كما يلي:

الاختبار	العدد	المعامل
- اختبار كتابي عام: موضوع عام - اختبار كتابي خاص: يتعلق بالتخصص موضوع المباراة	ثلاث (03) ساعات	2
- اختبار شفوي: حوار مع اللجنة في الثقافة العامة وفي تخصص المترشح وحول القطاع المعنى.	5 دقايق و 30 دقيقة	3

يجب على المترشحين المقبولين لاجتياز الاختبار الشفوي الالتزام بوضع الوثائق المشار إليها أسفله لدى مصلحة الموارد البشرية بالمؤسسة.
يتكون ملف الترشيح من الوثائق التالية:

- طلب خطي موجه للسيد عميد الكلية المتعددة التخصصات بخريبكة.
- ترخيص لاجتياز المباراة بالنسبة للمترشحين الموظفين، السيرة الذاتية للمترشح.
- نسخة من بطاقة التعريف الوطنية الإلكترونية.
- نسخة من الدبلوم أو الشهادة المطلوبة.

ملحوظة:
- يلغى كل ملف ناقص.
- تنتشر لوائح المترشحين المقبولين لاجتياز المباراة وكذلك النتيجة النهائية على بوابة التشغيل العمومي وعلى الموقع الإلكتروني للمؤسسة.

حي الزينونة ص.ب 145 خريبكة المغرب
Hay Azzaitouna BP 145 Khouribga - Maroc
الهاتف : 212 23 49 03 59 / 212 23 49 16 18
فاكس : 212 23 49 03 54
موقع الانترنت : <http://www.fpk.ac.ma>

N°7504/PA

Société « EXPERT ELECTRICITY ENGINEERING » SARL AU

Aux Termes d'un acte SSP en casa date du 29/07/2021 Casablanca il a été établi les Statuts d'une SARL ayant les caractéristiques suivantes :
- Dénomination Sociale : « EXPERT ELECTRICITY ENGINEERING »
- Forme Juridique : SARL AU
- Capital : 100000 DHS les parts sociales sont attribuées en totalité à Mr AYOUB HABIBALLAH.
- Siège Sociale : PANORAMA IMM F BLOC 5 NR 13 TR 4 SIDI BERNOUSSI CASA
- Durée : 99 ans
- Objet Sociale : Electricité générale, courant fort et faible, domotique.
- Gérance : Mr AYOUB HABIBALLAH est nommé gérant de la sté pour une durée illimitée.
- Dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca sous le n°790845 en date du 27/08/2021 RC : sous le n°514137.

N° 7507/PA

CONSTITUTION D'UNE SARL

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 12/08/2021 à Casablanca, il a été établi les Statuts d'une SARL.A.U dont les caractéristiques sont les suivantes :
DÉNOMINATION: «YASSINE ALUBO» SARL.A.U
OBJET : TRAVAUX DE MENUISERIE.
SIEGE SOCIAL : 45, RUE ABDELKADER MOUFTAKAR, 2EME, ETAGE APP N°4, CASABLANCA.
DURÉE : 99 Année, à compter du jour de son immatriculation au registre du commerce.
CAPITAL SOCIAL : Est fixé à 100.000,00 DHS, divisé en 1000 Parts Sociales de 100,00 DHS chacune libérées en espèce et réparties comme suit :
• MR. YASSINE ZOUNANI : 1.000 PARTS SOCIALES
SOIT AU TOTAL : 1.000 PARTS SOCIALES
ANNEE SOCIALE : Commence le 1er Janvier et finit le 31 Décembre de chaque année.

GERANCE : La société est gérée par MR. YASSINE ZOUNANI pour une durée illimitée.
DEPOT LEGAL : Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce de Casablanca Le 30/08/2021 sous le N° 791003 et la société a été immatriculée au Registre de Commerce sous le numéro : 514313.
Pour Extrait et Mention LA GERANCE

N° 7508/PA

BOLD CONSTRUCTION - SARL AU Au capital de 100.000,00 dirhams
SIEGE SOCIAL: 46 BOULEVARD ZERKTOUNI 3ème ETAGE APT N° 6 CASABLANCA RC N°: 418947 /CASABLANCA

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 02/08/2021, l'associé unique de la Société dite BOLD CONSTRUCTION SARL AU, au Capital de 100.000,00 Dirhams, sise à CASABLANCA 46 BOULEVARD ZERKTOUNI 3ème ETAGE APT N° 6 a décidé ce qui suit :
• Cession des parts sociales : 500 (Cinq Cent) parts sociales appartenant à Mr. BOURA-

CHID ACHRAF au profit de Mr. KETTANI YASSINE.

• Nomination de Mr. KETTANI YASSINE nouveau cogérant de la société avec signature conjointe.
• La transformation de la société en une Société A Responsabilité limitée.
• Mise à jour des statuts.
• Pouvoirs à donner.
Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca le 16.08.2021 sous le n° 789870.

N° 7509/PA

CONSTITUTION D'UNE SOCIETE

Sté BADES MIXT « S.A.R.L.A.U »

Aux termes d'un acte S.S.P en date du 19/08/2021 à Al-Hoceima, il a été constitué une société à responsabilité limitée à associé unique (SARL AU) dont les caractéristiques sont les suivantes :
DÉNOMINATION : Sté BADES MIXT S.A.R.L AU
OBJET SOCIAL :
- EMBALLAGE ET DISTRIBUTION DES PRODUITS ALIMENTAIRES.
- MARCHAND OU INTERMEDIAIRE EFFECTUANT IMPORTATION ET EXPORTATION.
- COMMERCE DE GROS DE PRODUIS ALIMENTAIRES.
SIEGE SOCIAL: IGAR IGHAYDEN DOUAR TASSASSENT BNI OURIAGHEL IZEMMOUREN AL HOCEIMA.
DUREE : La durée de la société est fixée à 99 ans à dater de son immatriculation au registre du commerce.
CAPITAL SOCIAL : est fixé à la somme de cent mille dirhams (100.000,00dh).
EXERCICE SOCIAL : L'exercice social commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque exercice.
GERANCE : la société est gérée par Mr. OUAALI Ishak.
DEPOT LEGAL : Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de première instance d'Al Hoceima sous le numéro du registre de commerce analytique N°3473.

N° 7510/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING -SARL- BOUZNKA

Tél/Fax: 0537649573 GSM: 0668792975

Dissolution anticipée «FAHMI CASH» SARL, AU CAPITAL DE 100.000,00 DH
SIEGE SOCIAL: 29 LOTISSEMENT BOUTAINA BOUZNKA RC: 4945

Par décision extraordinaire des associés en date du 11/08/2021, il a été décidé ce qui suit :

• La dissolution anticipée de la société «FAHMI CASH» SARL et sa mise en liquidation ;
• Les associés a nommé comme liquidateurs Mr. AHMED FAHMI et lui confère les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, s'acquitter du passif et répartir le solde entre les associés, en proportion de leurs droits.
Le siège de la liquidation est fixé à 29 LOTISSEMENT BOUTAINA BOUZNKA. Le dépôt légal est effectué au secrétariat-Greffe du tribunal de première instance de Benslimane, le 24/08/2021 sous le n°456.

N° 7511/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING -SARL- BOUZNKA

Tél/Fax: 0537649573 GSM: 0668792975

Constitution d'une S.A.R.L.A.U

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 03/08/2021. IL a été établi les Statuts d'une Société à Responsabilité Limitée D'ASSOCIÉ UNIQUE, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : " IRAKSA PROMO " S.A.R.L.A.U
Siège Social : N°7 MAGASIN 1 LOT AOUADI 1 BOUZNKA .

Associés unique : - Mr. ASKARI MOHAMED, apporteur en numéraire 100 000.00 Dhs soit 1000 Parts sociales.
Objet : - PROMOTION IMMOBILIERE
- TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTIONS.

Durée : 99 ans.
Capital social:100.000,00 DHS.
Gérance : la société est gérée par : Mr. ASKARI MOHAMED.

Dépôt légal : la société a été immatriculée au registre de commerce au Tribunal du Première Instance de Benslimane sous le N°465 RC N°7077.

N° 7512/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR REGION BENI MELLAL-KHENIFRA PROVINCE DE KHOURIBGA GROUPEMENT DES COLLECTIVITES TERRITORIALES OUARDIGHA POUR LA GESTION DES DECHETS SOLIDE ET ASSIMILES

AVIS D'APPEL D'OFFRES de pré-qualification N°02/2021

Le jeudi 30 septembre L'an Deux Mille vingt et un à 11 heures du matin , il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le président du Groupement des collectivités territoriales Ouardigha Pour la gestion des déchets solide et assimilés à l'ouverture des plis relatif à la pré-qualification des sociétés délégataires éligibles à la procédure d'appel d'offres pour la gestion déléguée du centre d'enfouissement de valorisation (C E V) de ses déchets ménagers et assimilés,

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré auprès du bureaux relevant du groupement des collectivités territoriales Ouardigha, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma.

Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse suivante :
Mr le président du Groupement des collectivités territoriales Ouardigha Pour la gestion des déchets solide et assimilés -Province de -KHOURIBGA.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre du Groupement des collectivités territoriales Ouardigha Pour la gestion des déchets solide et assimilés.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés service Gestion et Programmes, Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport de la Logistique et de l'eau d'el kelaa des sraghna.
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 06 du règlement de consultation.

verture des plis. Le contenu ainsi que la présentation des dossiers

constitutifs des offres des candidats doivent être conformes à l'articles 5 pa-

ragraphes 5-2 et 5-3 du règlement de consultation. N° 7513/PA

ROYAUME DU MAROC



Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts

Département des Eaux et Forêts
Direction Régionale des Eaux et Forêts et de La Lutte contre la Désertification du Centre
Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Safi

AVIS RECTIFICATIF RELATIF A L'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 09/2021/DPEFLCD/SAFI

Il est porté à la connaissance du public que l'appel d'offres ouvert n°09/2021/DPEFLCD/SAFI, relatif à l'Exécution des Travaux de reboisement répartis en quatre lots

Lot n°1 : Travaux d'amélioration sylvo-pastorale dans le périmètre dit CHOUAKER PARCELLE I, sur une superficie de 98 ha, commune rurale Sidi Chiker, Province YOUSOUFIA

Lot n°2 : Travaux d'amélioration sylvo-pastorale dans le périmètre dit CHOUAKER PARCELLE II, sur une superficie de 102 ha, commune rurale Sidi Chiker, Province YOUSOUFIA.

Lot n°3 : Exécution des Travaux de reboisement dans le périmètre de Reboisement Collectif Bouzlafen II sur une superficie de 46 ha, Commune Rurale de Ras El Ain, Cercle de Guentour, Province de Youssoufia.

Lot 4 : Travaux de regarnis d'entretien de plantations anciennes dans le périmètre collectif de Bouzlafen I sur 40 ha, Commune Rurale Ras El Ain, province Youssoufia.

et publié le 28-29 Août 2021 sur le quotidien Libération n°9401, a été rectifié comme suit :

- Report de la date d'ouverture des plis du 20/09/2021 au 23/09/2021 à 10 heures.

Le reste des conditions de la concurrence n'a pas subi de changement.

N°7514/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT , DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU D'EL KELAA DES SRAGHNA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT n°17/2021

Le 28/09/2021 à 10H00, Il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de La logistique et de l'eau d'El Kelaa des Sraghna à l'OUVERTURE des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Prestations de Contrôle et suivi de la qualité des travaux d'élargissement et de renforcement de la RP2129 DU PK 10+895 AU PK 12+229 Province El Kelaa des Sraghna-

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de marché, service Gestion et Programmes, Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport de la Logistique et de l'eau d'el kelaa des sraghna, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat: www.marchéspublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Mille quatre cent dirhams (1 400,00 DHS)

L'estimation du coût des prestations est fixée à la somme de : quatre-vingt-quatorze mille neuf cent soixante-huit dirhams (94 968.00dh).

Le contenu ainsi que la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés service Gestion et Programmes, Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport de la Logistique et de l'eau d'el kelaa des sraghna.
 - soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
 - soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 06 du règlement de consultation.

DOSSIER TECHNIQUE

* Pour les concurrents installés au Maroc

Copie légalisée du Certificat de Qualification et de Classification des entreprises de BTP :

ACTIVITE	QUALIFICATION	CATEGORIE
CQ	CQ3	4

2-2 : Pour les concurrents non installés au Maroc

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le Règlement de consultation

N°7515/PA

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

RELEVÉ	POSSESSIF CLASSE		ACIDE NUCLÉI- QUE	CRI	SIGNES DES TEMPS	FIN D'ANNÉE	TROU	LE N'EST PAS LE PREMIER VENU
FEMME BATTUE							EN VRAC	
HAUT MAL	BRANCHÉ REVENIR À LA LIGNE		BOUCHE COUSUE	CARDIN- AUX				
			DONNE LE CHOIX		DE BAS EN HAUT; CIEL	DIAPHR- AGME	CHEF D'ÉDITION	
VOYELLES		PAIRE	ALERTE FORME D'ÊTRE					
SOUVER- AIN ÉTHIOP- IEN	POISSON PHASES			À L'ENVERS; AVENUE			EN KIT DONNE LE CNDIX	
				ION NÉGATIF				FLÉTRIES
CHEF DE TROUPE			EN PÂTURE	SINGE FACTEUR	EN TÊTE			PAYE
FORME D'AVOIR		SAVOIR- FAIRE ENLEVÉE			FRÈRE D'OSIRIS	ANNONCE UNE SUITE	POSSESSIF	
MEMBRE SUPPLÉ- ANT							RAPPORTE BEAUCOUP PLANTE	
DÉFRAÏ- CHIE	SECRET ANCIEN			MISE HORS DE COMBAT	FAIT VOIR EN CLIP			
			PRÊT À ÊTRE MONTÉ			POISSON D'EAU DOUCE		
OUVERTS À L'ÉTRANGER								

Solution mots flechés d'hier

QUAR LIEU	A	AVOIR	MALE DE JARDIN	C	NOU VÉANS	MAISON MONTÉ	E	FIN EN L'ÉCUR	SONNE D'ANNÉE
CRUE ANNE	B	Â	R	O	U	F	C	R	U
	S	R	I	N	A	O	U	R	S
CRUE LÉTIEN MÉTAL	S	R	D	R	O	N	E	S	S
PIÈCE DE FERRON	H	E	A	U	LA				
	C	A	E	N	S	O	I	R	E
RENDS	V	S	E	T	U	E	F	U	M
	M	I	O	R	N	A	A	R	
PRISON ÉPIQUE NE	O	U	T	R	A	N	C	I	E
	O	N	D	E	E	A	R	R	E
ANNÉE EN COURS	R	S	A	G	I	L	E		
SEIX FOISE	D	O	B	R	A	S	E	L	U
QUESTION EN RAVINE	E	M	R	A	G	E	S	E	S

<p>Directeur de la Publication et de la Rédaction Mohamed Benbarbia</p> <p>Secrétaire général de la Rédaction Ahmed Saâidi</p> <p>Rédaction Mohamed Bouarab Hassan Bentaleb Alain Bouithy Mourad Tabet Wafaa Mejdoubi Mehdi Ouassat Chady Chaabi</p> <p>Responsable des ressources humaines Atika Rachdi</p> <p>Directeur artistique Fouad Ezzafir</p> <p>Service technique Khadja Sabi (Responsable) Meryem Warrach Myriem Rehane Khadja Halafi Hafid Bouzarouata Mariama Farki Elkandoussi Elmardi</p>	<p>Révision Abdelmoumein Warrach Secrétariat Asmaa Tabaa</p> <p>Photographe Ahmed Laaraki</p> <p>Correspondants Ahmadou El Katab (Laâyoune) Abdelali Khallad (Essaouira)</p> <p>Collaborateurs Chouaib Sahnoun Khalil Benmouya</p> <p>Adresse de la Rédaction 33, Rue Amir Abdolkader B.P. 2165 - Casablanca Maroc</p> <p>E-mail: Liberation@libe.ma Téléphone: 0522 61.94.04 0522 62.32.32 Fax de la rédaction: 0522 62.09.72</p> <p>Service annonces et publicité E-mail: annoncesliberation@libe.ma</p>	<p>Youssef El Gahs Mouna El Youssoufi Loubna Baghdadi Latifa Mounib Rkia Ait Dahman Siham Zaiter Fadwa Choukri</p> <p>44, Avenue de EA.R 3ème Etage - Casablanca Tél: 0522 31.00.62 Fax: 0522 31.28.10</p> <p>Imprimerie Les Editions Maghrebines</p> <p>Distribution SAPRESS Dossier de PRESSE 130/64</p> <p>Site web: www.libe.ma</p> <p>   2017 www.ojd.ma</p>
--	---	---

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

HORIZONTALEMENT.

- I. Ils nous font b ien rire.
- II. Ils se font avec des fraises. - Ah ! les beaux jours.
- III. Étincélé. - Donner une trempé.
- IV. Vieux coup de sang. - Coucou c'est lui.
- V. Les élus s'assoient dessus. - Vise en plein coeur.
- VI. Fait comme les Normands. - Haut hisses.
- VII. C'est grâce à eux que l'on tient debout. - Vivre ou mourir. - Ouvre la porte des hautes fonctions.
- VIII. On y boit de la vodka. - Il finit dans les cordes.
- IX. On en met dans la vodka. - Une des armes de Federer.
- X. Flatteries.

VERTICALEMENT.

1. Elle habite la plus grande ville de Suisse.
2. Fleuve franco-belge. - Berceau des Krupp.
3. Ils participent au sauvetage. - Il en a fait des pages d'écriture !
4. A du mal à obtenir la paix. - Fait le tour de l'île.
5. Il ne sait pas ce qu'il dit. - On la dit belle (phonétiquement).
6. Réunion plénière. - Elles tombent du ciel.
7. Le domaine des vers. - Elle jette un froid.
8. Certains trapèzes le sont.
9. Dont on connaît la place. - Une blonde qui se fait siffler.
10. L'union faisait sa force. - Papier de luxe.
11. Qui vient du Nord rafraîchir la Côte d'Azur. - Petit pied londonien.
12. Qui mettent sous tension.

Grilles de sudoku

Facile									Moyen									
4						7			3			6		1				
		6	8					2	7			7	5					
			4					1	5	8		9	1	3		4		5
9				2					8	5				8		7	1	
	1			7					4			3	9		5		8	
8	4			9						2		6	4		7			
5	6	3				2						5		8		7	1	3
	7	8				1	5							9			4	
1			3											5		9		
Difficile									Expert									
				7									3	6		9		
					8			3	2				6				5	
7	5		9	4					6			4	7				9	6
				2		5	1					1			7			
4													4				5	
	1	3		6										3				8
	4			3	2		9	8				7	8				4	1
1	6		4									3					7	
				8										5	2	8		

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile									Moyen									
9	2	4	5	3	8	1	6	7	7	3	4	1	2	6	9	8	5	
8	3	5	7	1	6	2	9	4	5	9	6	8	7	3	4	1	2	
1	6	7	4	2	9	5	8	3	2	1	8	5	4	9	7	3	6	
2	5	1	9	4	3	8	7	6	3	6	5	4	1	8	2	7	9	
4	8	3	6	7	2	9	5	1	1	8	2	9	6	7	5	4	3	
7	9	6	1	8	5	4	3	2	9	4	7	3	5	2	8	6	1	
6	4	8	2	5	7	3	1	9	6	7	1	2	8	5	3	9	4	
3	7	2	8	9	1	6	4	5	4	2	3	7	9	1	6	5	8	
5	1	9	3	6	4	7	2	8	8	5	9	6	3	4	1	2	7	
Difficile									Expert									
6	2	8	7	4	5	1	3	9	2	3	4	7	1	8	5	9	6	
4	1	9	8	3	2	6	7	5	7	1	6	5	2	9	3	4	8	
3	5	7	9	1	6	8	4	2	5	8	9	4	3	6	1	7	2	
2	7	5	1	9	8	3	6	4	4	7	5	1	8	2	9	6	3	
8	6	1	4	2	3	9	5	7	9	2	3	6	7	5	4	8	1	
9	4	3	6	5	7	2	8	1	1	6	8	3	9	4	7	2	5	
5	8	6	2	7	9	4	1	3	3	9	1	8	6	7	2	5	4	
7	9	4	3	8	1	5	2	6	6	5	2	9	4	1	8	3	7	
1	3	2	5	6	4	7	9	8	8	4	7	2	5	3	6	1	9	

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I	C	O	N	T	R	E	D	A	N	S	E	S
II	H	U	E	R		P	A	T	A	U	D	E
III	A	Z	N	A	V	O	U	R		T	I	N
IV	P	O	E	M	E		B	E	A	U	T	E
V	A		T	E	R	M	E		T	R	E	S
VI	R	T	T		M	A	R	C	H	E		C
VII	D	R	E	L	I	N		A	L	E	S	E
VIII	A	A		A	N	N	U	L	E		A	N
IX	G	I	C	L	E	E	S		T	O	U	T
X	E	N	D	O	S	S	E	M	E	N	T	S

Sport

L'horloge tourne pour l'avenir de Kylian Mbappé



Plus que quelques heures avant le dénouement de la palpitante saison été 2021 de la série "Mercato", mardi soir minuit: Kylian Mbappé est fermement parisien, malgré la cour assidue du Real Madrid, et Lyon et Marseille vont tenter de derniers coups.

Les minutes sont comptées pour Florentino Pérez, le président du club merengue, s'il souhaite faire venir le prodige parisien cette saison.

Lundi soir, un accord semblait s'éloigner, la presse évoquant, des deux côtés des Pyrénées, un arrêt des négociations entre le Paris SG et le Real.

Madrid n'est toujours pas parvenu à convaincre le Paris SG de céder sa superstar: une première offre de 160 M EUR n'était "pas suffisante" selon le directeur sportif Leonardo, la seconde proposition de 180 M EUR non plus, et le camp parisien assure que le géant espagnol n'a pas fait de troisième offre.

En Espagne, la presse sportive af-

firmai mardi que le Real allait retenter sa chance en janvier, même si une offre plus élevée de dernière minute n'est pas à exclure du côté de la "Maison blanche", qui a, en parallèle, quasiment scellé l'arrivée d'un autre prodige français: le milieu de terrain rennais Eduardo Camavinga.

Le PSG a le choix entre renflouer les caisses d'un montant stratosphérique pour un joueur en fin de contrat en juin mais ne jamais voir son trio magique Messi-Neymar-Mbappé, ou profiter pendant une saison de son équipe de rêve, mais risquer de voir partir le champion du monde gratuitement en fin de saison.

D'autant qu'en cas de départ, difficile d'imaginer les propriétaires qatariens ne pas remplacer la star par un autre adorer... Pas une mince affaire.

A 22 ans, le Bondynoïse ne laisse rien filtrer sur ses intentions. Dimanche à Reims (2-0), il a fêté son doublé comme un fidèle Parisien, et a apprécié de disputer ses premières minutes aux côtés de Lionel Messi, la re-

crue phare du mercato.

Une chose est certaine: s'il doit y avoir des développements dans ce dossier majeur, Mbappé devra répondre aux sollicitations depuis Clairefontaine (Yvelines), où l'équipe de France est rassemblée depuis lundi, à la mi-journée, voire depuis Strasbourg, où les Bleus se rendent dès mardi en vue d'affronter la Bosnie mercredi à la Meinau.

Cet épilogue insoutenable pour les supporters vient clôturer un mercato historique pour la Ligue 1 et son mastodonte parisien.

L'arrivée de Messi, que le FC Barcelone n'a pas pu conserver, a causé un retentissement inédit dans la capitale et dans les instances du foot français. Au Parc des princes lors de sa présentation aux fans, comme pour ses premières minutes de jeu à Reims dimanche, "la Pulga" fait chavirer les amateurs à chaque apparition.

Presque assez pour faire oublier le recrutement étoilé de Sergio Ramos, Georginio Wijnaldum et Gianluigi

Donnarumma, trois cadres arrivés gratuitement, et d'Achraf Hakimi, une très bonne pioche arrachée à l'Inter Milan pour 60 M EUR.

Difficile pour la Ligue 1 de rivaliser avec des noms si ronflants. Mais malgré des finances en berne, entre pandémie et crise des droits télévisuels, les clubs du Championnat de France ont réussi quelques jolis coups sur le marché.

L'Olympique de Marseille version Jorge Sampaoli, le bouillant entraîneur, et Pablo Longoria, l'hyperactif président, a fêté l'arrivée de neuf recrues majeures, parmi lesquelles Matteo Guendouzi, Gerson et Cengiz Ünder, tous trois déjà très prometteurs à l'image du but marqué par chacun d'entre eux contre Saint-Etienne (3-1), samedi.

Mais ce n'est sans doute pas fini! La presse spécialisée s'attend encore à l'arrivée du milieu français Amine Harit. Mais il faudra aussi dégraisser l'effectif, avec Boubacar Kamara et Dujse Caleta-Car, joueurs "bankables",

comme partants potentiels.

A Lyon, le départ (libre) de Memphis Depay au Barça a été compensé par l'arrivée du Suisse Xherdan Shaqiri (Liverpool), principal mouvement dans le Rhône, où un attaquant est encore espéré.

Dopé par les investissements de son propriétaire Ineos, Nice s'est fait une place parmi les prétendants à l'Europe en signant, outre l'entraîneur champion de France Christophe Galtier, l'ailier Justin Kluivert, Calvin Stengs et surtout l'attaquant montpelliérain Andy Delort, soufflé à l'OM.

Si Lille n'a fait que remplacer son gardien Mike Maignan, parti à l'AC Milan, par Ivo Grbic, le club champion de France a pour le moment conservé son effectif.

Le Stade Rennais a lui dépensé une trentaine de millions d'euros pour se renforcer (Sulemana, Santamaria, Meling, Majer...), tandis que Strasbourg et Troyes ont joué la carte de l'expérience en attirant respectivement Kévin Gameiro et Adil Rami.

Mondial-2022 : Ronaldo, vice-roi des buteurs, vise le Qatar



En quête du 110ème but déterminé à entrer toujours plus dans l'histoire du football, Cristiano Ronaldo a l'occasion de battre mercredi soir face

à l'Irlande le record de buts en sélection qu'il codétient avec l'Iranien Ali Daei et de rapprocher le Portugal du Mondial-2022 au Qatar.

La superstar portugaise a quitté vendredi la Juventus Turin pour retourner à Manchester United où elle avait commencé à écrire sa légende entre 2003 et 2009. Elle est sur le point d'ajouter un nouvel exploit à sa carrière.

Avec 109 réalisations au compteur en 179 sélections, "CR7" doit marquer une fois pour dépasser Ali Daei et s'installer seul sur le trône de roi des buteurs en équipe nationale.

A 36 ans, Cristiano Ronaldo cumule déjà les records de meilleur buteur de l'histoire de la Ligue des champions (134), du Real Madrid (450), de l'Euro depuis cet été (14) et des sélections européennes, en ayant surpassé le Hongrois Ferenc Puskas (84) pendant la Coupe du monde 2018 en Russie.

Ali Daei en personne ne se fait d'ailleurs pas d'illusion quant à la survie de son record que beaucoup pensaient inaccessible.

Le "Chahriar" (le roi en persan), aujourd'hui âgé de 52 ans et retraité depuis 2007, a d'ailleurs rendu hommage au capitaine portugais lorsque ce dernier a égalé ses 109 réalisations en signant un doublé face à la France (2-2) pendant l'Euro-2020.

"Félicitations à Cristiano Ronaldo qui est maintenant à un but de battre le record international de buts (...). Je suis honoré que cet exploit remarquable appartienne bientôt à Ronaldo", avait écrit l'ancien joueur du Bayern Munich sur son compte Instagram, lui qui considère que Ronaldo est "l'un des trois" grands footballeurs de l'histoire avec les Argentins Leo Messi et Diego Maradona.

"Je crois que Ronaldo mérite ce re-

cord. Le fait qu'il puisse me rejoindre est aussi un record pour moi", avait-il déclaré au quotidien sportif espagnol As quelques jours après la rencontre.

S'il venait à échouer contre l'Irlande, le quintuple Ballon d'or portugais pourrait se rattraper face au Qatar samedi en amical ou en affrontant l'Azerbaïdjan le 7 septembre en éliminatoires.

Et s'il dispute au moins deux de ces trois rencontres, le Portugais qui a débuté sa carrière internationale en août 2003 dépassera les 180 sélections de l'Espagnol Sergio Ramos, non convoqué avec la "Roja", et deviendra le joueur le plus capé des sélections européennes.

Après trois journées de qualification, le Portugal est leader du groupe A avec 7 points, le même total que la Serbie, mais les hommes du sélectionneur Fernando Santos présentent une meilleur

différence de buts.

Poussifs lors de la victoire face à l'Azerbaïdjan (1-0), le nul en Serbie (2-2) et le succès au Luxembourg (3-1), les champions d'Europe 2016 doivent élever leur niveau de jeu s'ils souhaitent se donner de l'air en tête de leur poule.

Nul doute que Cristiano Ronaldo, buteur contre le Luxembourg, voudra aider son pays à se qualifier pour le Mondial au Qatar, à l'automne 2022 (21 novembre-18 décembre), qui devrait, selon son propre aveu, être son dernier.

Il aurait alors, à bientôt 38 ans, l'opportunité d'entrer dans le cercle très fermé des joueurs ayant disputé cinq Coupes du monde, comme l'Italien Gianluigi Buffon et l'Allemand Lothar Matthäus.

Il disposera surtout d'une ultime occasion de remporter cette compétition, seul trophée majeur manquant à son imposant palmarès.

Friture sur la ligne entre Halilhodzic et Ziyech ?

Assez pour que le Bosnien se mette à dos les sponsors de l'EN

Le mandat de Vahid Halilhodzic à la tête de l'équipe nationale tourne au vinaigre. Après moult hésitations tactiques qui témoignent d'une absence totale de structure et d'idée de jeu, reflet d'un coaching à vue, plus de deux ans après sa nomination, le technicien bosnien a en plus trouvé le moyen de dégrader sa relation avec sa star, son joueur le plus bankable et chouchou des supporters et des sponsors, Hakim Ziyech.

C'est peu de dire que l'absence du meneur de jeu fait jaser. Surtout que le Blues a posté l'emoji "pleure de rire" dans une story sur son compte Instagram, quelques minutes après la publication de la liste des joueurs convoqués pour affronter le Soudan et la Guinée en qualifications africaines au Mondial-2022 au Qatar. Preuve de son incrédulité.

Expliquer cet imbroglio par une blessure ne tient pas la route. Le virevoltant milieu de terrain est apte. Il était d'ailleurs dans le groupe de Chelsea, en déplacement à Liverpool, samedi dernier. Le club anglais aurait-il refusé de le libérer? Non plus. L'ensemble des équipes de Premier League ont donné le feu vert à leurs internationaux pour rejoindre leurs sélections nationales respectives. Comme en témoigne la présence de Romain Saïss dans le groupe marocain.

En éliminant ces hypothèses, c'est la relation entre le sélectionneur national et son meilleur joueur qui cristallise les attentions. Il semblerait qu'il y ait de la friture sur la ligne entre Halilhodzic et Ziyech. Un malentendu qui date du rassemblement de juin. Ce ne serait pas étonnant. D'un part, car le meneur de jeu marocain n'avait pas l'air d'être dans son assiette. Lui qui a pour habitude



d'être le créateur et le joueur le plus décisif de l'équipe nationale, n'a été que l'ombre de lui-même face au Burkina Faso et au Ghana (0 but, 0 passe décisive, 0,06 Xg en 90'). Et d'autre part, parce que le sélectionneur national est coutumier du fait.

A 69 ans, Vahid Halilhodzic ne cherche plus à cultiver sa réputation d'homme de caractère. Mais si sa légendaire intransigence servie par un puissant accent et un certain sens de la formule séduisent les guignols de l'info qui lui consacrent une marionnette en 2001, sa personnalité clivante l'a desservi plus d'une fois dans son management. Il n'y avait plus de stars, de nom, tout le monde était sur un pied d'égalité, que tu rappelles X ou Y. Djebbour avait beau jouer en Ligue des champions, mais Vahid n'hésitait pas à titulariser un

joueur local comme Slimani qui faisait énormément d'efforts car il voulait sortir de l'Algérie, se remémore Abdelhafid Tassafout, ex-manager de la sélection algérienne dans les colonnes de L'équipe.

Halilhodzic n'hésite donc pas à écarter des cadres influents, mais à ses yeux trop installés. Le schéma ressemble à s'y méprendre à l'épisode Ziyech. Mais même si le Bosnien s'est, à chaque fois, qualifié pour la Coupe du monde, que ce soit avec la Côte d'Ivoire, l'Algérie ou le Japon, il a été viré deux fois, quelques semaines avant le début de la compétition, à cause de relations tendues. Tout d'abord, au Japon, Vahid devait s'accommoder avec la nomination d'un nouveau président de la fédération. Et comme il a pour habitude de faire fi des statuts, les sponsors tremblaient à l'idée

de ne pas voir en Russie les stars nippones. Résultat des courses, il a été évincé. Ensuite, en s'attaquant aux ego ivoiriens, il s'est mis à dos certains joueurs. Il a sauté après un quart de finale de la CAN perdu contre l'Algérie.

En somme, le management de Vahid Halilhodzic a de tout temps nourri des tensions, inutiles par moments. Mais s'il est souvent décrit comme un sélectionneur qui sait mettre un peu d'eau dans son vin pour s'adapter aux particularismes locaux, il n'en reste pas moins qu'il est un coach qui n'a pas peur de défier puis d'évincer des stars, quitte à perdre la confiance de ses dirigeants, souvent sous la pression des sponsors. Le sens de son histoire à la tête de l'équipe nationale en prend-il le chemin? L'avenir nous le dira.

Chady Chaabi

Transfert

Ahaddad retourne au Raja

Le club égyptien du Zamalek a donné son feu vert pour le transfert de son attaquant marocain, Hamid Ahaddad, au Raja de Casablanca dans le cadre d'une vente définitive.

Le géant égyptien et les Aigles Verts se sont mis d'accord sur toutes les questions financières liées à cette opération, a annoncé le Zamalek dans un communiqué.

Hamid Ahaddad avait été prêté au club casablancais lors de la saison 2019-2020 avant de revenir la saison dernière au Zamalek et de contribuer au sacre des Blancs au championnat.

Botola Pro D1 El Bassel rempile avec le FUS

Le FUS de Rabat a annoncé, lundi, la prolongation du contrat de son joueur El Mehdi El Bassel, pour une année supplémentaire.

"Le FUS de Rabat a le plaisir d'annoncer la prolongation du contrat de son joueur, El Mehdi El Bassel, jusqu'en 2022", a déclaré le club de la capitale dans un communiqué publié sur son site.

El Bassel, qui a rejoint le FUS en 2014, où il a joué plus de 100 matches, est considéré comme l'un des capitaines au sein de l'équipe première.

En outre, les Rouge et Blanc ont renouvelé le contrat du joueur Karim Benarif pour deux années supplémentaires, jusqu'en 2023. Il est à noter que Benarif a rejoint l'équipe en 2016.

Plus tôt dans la journée, l'équipe de la capitale a également recruté le joueur Lahcen Dahdoudh, en provenance de la Renaissance de Zemamra. Il évoluera au FUS jusqu'en 2025.

Jeux paralympiques Du bronze pour Saida Amoudi



La Marocaine Saida Amoudi a remporté la médaille de bronze du lancer du poids, mardi lors des Jeux paralympiques qui se tiennent à Tokyo.

Amoudi a réalisé une performance de 8.21 m, offrant au Maroc sa première médaille lors de ces Jeux.

L'or a été décroché par la Chinoise Lijuan Zou avec 9.19 m (record du monde), alors que l'argent est allé à la Polonaise Lucyna Kornobys (8.60 m).

FIFA : 48,5 milliards USD dépensés en indemnités de transfert lors de la dernière décennie

Environ 48,5 milliards de dollars ont été dépensés en indemnités de transfert dans le football lors de la dernière décennie, a indiqué lundi la FIFA dans un rapport retraçant dix ans de transferts internationaux.

Le rapport sur les transferts internationaux de joueurs entre 2011 et 2020, «constitue la plus vaste analyse jamais réalisée sur les transferts dans le monde», souligne l'instance internationale, relevant que le document confirme que l'activité sur le marché des transferts a connu une croissance constante pendant la dernière décennie.

En 2019, année record, le nombre de transferts s'est élevé à 18.079, contre 11 890 en 2011.

Au total, 133.225 transferts et prêts internationaux professionnels ont été recensés sur la période analysée, pour 48,5 milliards de dollars dépensés.

D'après la même source, pas moins de 66.789 joueurs ont été transférés entre 8.264 clubs issus de 200 associations membres, ce qui illustre la portée du football dans l'économie globale. Avec 15.128 transferts, ce sont les footballeurs brésiliens qui ont été les plus sollicités.

Les Argentins occupent la deuxième place de ce classement avec 7.444 transferts, suivis par les Britanniques (5.523), les Français (5.027) et les Colombiens (4.287).

Au cours de la dernière décennie, le nombre de clubs im-

pliqués dans des transferts internationaux a augmenté de 30%, passant de 3.167 en 2011 à 4.139 en 2019.

Le classement des 30 clubs ayant le plus dépensé sur le marché des transferts est dominé par des clubs européens. L'Angleterre compte le plus de représentants (12), viennent ensuite l'Espagne et l'Italie (5), puis l'Allemagne (3), la France et le Portugal (2), et enfin la Russie (1). Ces 30 clubs ont dépensé 22,8 milliards de dollars en indemnités de transferts, ce qui représente 47% du montant total sur la décennie.

Tel qu'identifié par la FIFA dans le cadre de sa réforme du système des transferts, le rapport confirme un fort recul du mon-

tant des contributions de solidarité, le total pour 2020 (USD 38,5 millions) étant proche de ce qu'il était en 2011 (USD 38 millions).

Cette tendance témoigne de la nécessité de mettre en place une Chambre de compensation, laquelle a été établie par la FIFA en vue de garantir le paiement des indemnités de formation et des contributions de solidarité jusqu'à un montant de 300 millions de dollars par an, rappelle l'instance internationale.

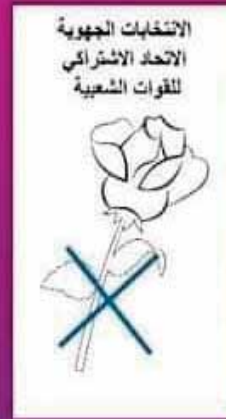
La baisse au niveau des indemnités de formation contraste avec le montant des commissions payées aux agents, qui est passé de 131,1 millions de dollars en 2011 à 640,5 millions de dollars en 2019.

Le Maroc d'abord

Une nouvelle alternance avec des perspectives sociales et démocratiques



اقتراع 8 شتنبر 2021



صوتوا على رمز الوردة
رمز مرشحات و مرشحي
الاتحاد الاشتراكي للقوات الشعبية